

bonjour

Météo

Ennuagement graduel suivi d'averses en soirée, vents modérés.

Page A 2

Sports

Pirates 9 Cards 5
Chicoutimi 10 Laval 6
Cornwall 6 Hull 3

La Quotidienne

Dans l'ordre: 0 - 3 - 0

la région

Alcan

La FSSA et la compagnie Alcan n'ont pas réussi à s'entendre sur trois points de la nouvelle convention collective et du protocole de retour au travail.

Page A 2



Dufour vice-président

Le maire de Jonquière Francis Dufour a été élu hier second vice-président de l'Union des municipalités du Québec.

Page A 3

le québec

Sondage ambigu

Publié hier, le sondage sur les aspirations constitutionnelles des Québécois en est un rempli de contradictions.

Page A 7

le canada

Economie canadienne

Le Conference Board du Canada a prédit, hier, que l'économie canadienne n'afficherait "pour ainsi dire aucune croissance d'ici la fin de 1980".

Page A 8

le monde



Protection

Une brigade volante de tireurs d'élite escortera le pape Jean-Paul II au cours de son voyage de trois jours en Irlande, à compter de samedi.

sommaire

— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 9
— Bourse	A 9
— Bridge	B 9
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finances	A 8
— Horoscope	B 9
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	B 9
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474
Rédaction - 545-4480
Abonnement - 545-4664
Annonces classées - 545-4895

Les Pirates battus 9-5

Grâce à St.-Louis

Les Expos gagnent un demi-match sans jouer



L'as releveur Tekulve voit son étoile pâlir.



Les gros canons ont été muselés, tel Parker.

Page B 1

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 298

Vendredi 28 septembre 1979

24 pages

LA COPIE 30¢ AU COMPTOIR

Arthur Tremblay, un fils de la région, nommé sénateur



QUEBEC — M. Arthur Tremblay, un fils de la région né à Saint-Bruno au Lac-Saint-Jean, et qui a pris racine à Chicoutimi par la suite, a été nommé sénateur par le premier ministre Joe Clark pour combler l'un des deux sièges vacants du Québec au Sénat. Il est le premier citoyen du Saguenay-Lac-Saint-Jean à occuper une telle fonction.

Rejoint hier à ce sujet, à sa résidence de la Vieille Capitale, M. Tremblay a indiqué qu'il veut contribuer au nécessaire renouvellement de la fédération canadienne. "Tel est l'objectif que le premier ministre du Canada m'a demandé de continuer à poursuivre à titre de membre du Sénat canadien pour le Québec", a précisé l'ancien sous-ministre de l'Éducation sous le gouvernement de M. Jean Lesage.

Puis, M. Arthur Tremblay ajoute qu'il a accepté l'invitation avec la conviction qu'il pourrait servir le Québec et le Canada de façon plus déterminante et plus efficace qu'il le fait actuellement.

"Dans les circonstances d'aujourd'hui, il y a un devoir de présence à assumer de sorte qu'un point de vue québécois sur l'avenir du Canada, élaboré à partir de l'expérience vécue des relations intergouvernementales, puisse s'exprimer dans le cadre d'une institution fédérale", affirme l'ancien

sous-ministre des Affaires intergouvernementales dans le gouvernement de M. Robert Bourassa.

Toutefois, pour lui, le grand objectif du nouveau sénateur est le renouvellement de la fédération canadienne et il soumettra au premier ministre Clark toute idée en ce sens.

Histoire de mieux reconnaître M. Arthur Tremblay, disons qu'il est le frère de M. Paul-Gaston Tremblay, comptable agréé de Chicoutimi, ex-président de la Chambre de commerce du Québec, actuel président de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, membre du conseil d'administration de la nouvelle Banque Nationale du Canada et membre du conseil d'administration de la compagnie Price.

M. Arthur Tremblay est une figure de proue de la révolution tranquille. Il devient haut fonctionnaire au ministère de la Jeunesse au début des années 60. Puis, il accède en 1964 au poste de sous-ministre de l'Éducation dont le responsable est le ministre Paul Gérin-Lajoie. Il occupe cette fonction jusqu'en 1969.

Peu de temps après, il devient directeur de l'Office de planification et de développement du Québec jusqu'en 1971 alors qu'il devient sous-ministre des Affaires intergouvernementales sous le ré-

gime de Robert Bourassa.

Il prend sa retraite en 1977 et dispense depuis cette date un cours en relations intergouvernementales à l'École nationale d'administration publique.

Tout jeune, il entreprend des études au Petit Séminaire de Chicoutimi au début des années 30. En pleine crise, il arrête d'étudier deux années et se retrouve par la suite à l'École des sciences sociales de Québec avec, comme professeur, le père Georges-Henri Lévesque, un fils de Roberval reconnu comme le grand réformateur social aux dernières années du régime Duplessis.

En 1942, il obtient une maîtrise de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, justement fondée par le père Lévesque. Il est de la deuxième promotion.

Par la suite, il s'en va chez les voisins du Sud, plus particulièrement à l'Université Harvard où il décroche une maîtrise en éducation.

A partir de 1950, il est un étroit collaborateur à la revue Cité Libre. Il fait la connaissance de types comme Pierre Elliott Trudeau, Jean Marchand et Gérard Pelletier.

De cette époque, il raconte simplement "que les gars avaient une approche plus socialisante de la société québécoise".

Autre texte en page A 12

Comme pour l'électricité

Un prix uniforme pour le gaz

JONQUIÈRE (LG) — Le ministre d'État au Développement économique du Québec, M. Bernard Landry, a indiqué hier que la direction générale de l'énergie du Québec se penchait sur la question d'établir à l'ensemble du Québec un prix uniforme pour le gaz naturel qui sera éventuellement acheminé par gazoduc dans l'est du Québec, notamment au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Landry répondait alors à Jonquière à une question d'un participant à la journée de consultation et d'information relative à l'énoncé de politique économique du gouvernement contenu dans le document "Bâtir le Québec".

Ce participant s'inquiétait de la possibilité que le gaz naturel éventuellement acheminé dans les régions périphériques soit vendu à un prix supérieur à celui de la région de Montréal.

On se rappelle que la Société d'expansion économique du Saguenay lançait un cri d'alarme en ce sens, il y a quelques jours, en précisant qu'un prix supérieur à celui de la région montréalaise annulerait la portée industrielle de la venue de cette ressource énergétique au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le gaz naturel est en effet considéré comme un facteur intéressant de localisation industrielle.

M. Landry a précisé qu'on avait établi une tarification uniforme avec l'électricité et qu'il était inté-

ressant d'étudier cette question dans le cas du gaz.

Donc, la direction générale de l'énergie étudie la question, mais on attendra les décisions de la Commission canadienne de l'énergie, qui tient présentement des audiences à propos de la construction d'un gazoduc pour ali-

menter l'est canadien à partir du gaz de l'ouest.

Par ailleurs, le ministre a précisé que même si le premier ministre Lévesque a laissé entendre récemment que le dossier de la nationalisation des ressources hydro-électriques de la compagnie Alcan "restait ouvert", il n'était pas

question de bouger dans cette direction dans la situation actuelle.

M. Landry a rappelé que la compagnie Alcan consacrait plus de 80 pour cent de ses profits mondiaux à des investissements au Saguenay-Lac-Saint-Jean (dont l'aluminerie à La Baie).

"Bâtir le Québec" en page A 3



UN PEU D'HUMOUR — La présence du maire de Shipshaw, Jean-Maurice Coulombe, du coloré Louis-Ovide Bouchard de Normandin, a provoqué quelques boutades hier, lors de la visite du ministre

Bernard Landry, au Manoir du Saguenay. Le député Hubert Desbiens s'amuse de la situation.

(Photo Karl Tremblay)

Cet automne

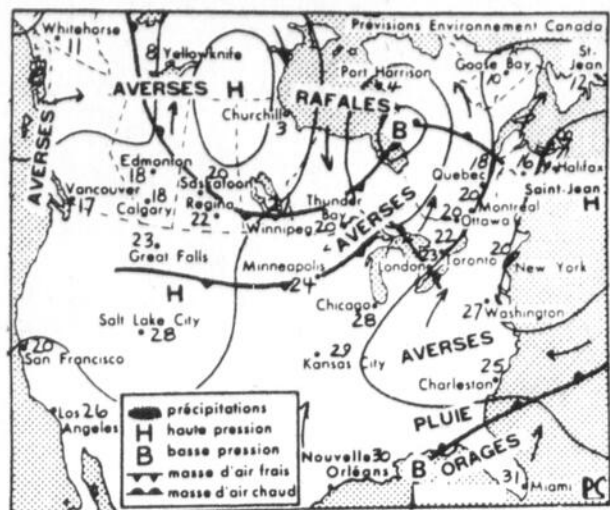
Deux jours de grève

CHICOUTIMI (AB) — Entreprise il y a quelques jours, la consultation se poursuit dans la majorité des syndicats du secteur public et parapublic du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont les membres sont invités à se prononcer sur l'opportunité de participer à deux journées de débrayage, au cours du mois d'octobre.

Du côté des affaires sociales de la CSN, les assemblées générales se déroulent quasi quotidiennement pour prendre fin le 5 octobre. Même si la participation des membres n'est pas astronomique, des décisions importantes ont été entérinées par scrutin secret. L'Alliance des infirmières du Saguenay qui représente les infirmières du Centre hospitalier de Jonquière et du Pavillon Arvida, les employés du Centre d'entraînement à la vie, de l'hôpital de Chicoutimi et du Foyer de Bagotville ont majoritairement voté en faveur de ces débrayages, dans des proportions qui varient entre 70 et 93 pour cent.

Quant au bilan des négociations survenues jusqu'à maintenant, elles sont nettement insuffisantes pour le syndicat, mais pas si négatives pour le gouvernement. Chose certaine, le front commun FTQ-CEQ-CSN a la ferme intention d'obtenir un règlement négocié cet automne. Le gouvernement semble rechercher le même objectif. Il ne reste qu'à s'entendre. D'ici là, on aura certes l'occasion d'assister à deux journées de débrayage.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de vendredi et aperçu pour samedi.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie, Beauce, Québec: ensoleillé, passages nuageux en soirée, vents modérés, max. 24. Samedi: nuageux, averses en matinée et moins doux.

LAC-ST-JEAN: nuageux et quelques averses, max. 20. Samedi: nuageux.

SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Malbaie: ennuagement graduel suivi d'averses en soirée, vents modérés, max. 22. Samedi: nuageux et plus frais.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux, quelques averses, vents modérés, max. 19 sauf 14 sur la Basse-Côte-Nord. Samedi: nuageux, averses et plus frais.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	12	16
Victoria	11	15
Edmonton	4	18
Calgary	7	20
Regina	9	18
Winnipeg	10	14
Churchill	-3	-2
Toronto	11	24
Kingston	5	18
Ottawa	6	23
Montréal	4	21
Québec	0	17
Fredericton	1	18
Saint-Jean, N.-B.	6	16
Moncton	1	16
Halifax	6	16
Charlottetown	5	13
Saint-Jean, T.-N.	8	12
New York	11	19
Tampa	24	30
Miami	25	30
Orlando	23	32
Los Angeles	18	23
San Francisco	14	24
Acapulco	25	31

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 06h40 (2m.0cm) et basse à 12h40 (7cm). Elle sera à nouveau haute à 19h10 (2m.5cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 01h50 (1m.1cm) et haute à 07h50 (4m.2cm). Elle sera à nouveau basse à 13h50 (1m.3cm) et haute à 20h20 (4m.7cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 03h05 (1m.1cm) et haute à 08h10 (3m.7cm). Elle sera à nouveau basse à 15h15 (1m.2cm) et haute à 20h25 (4m.3cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque
Chicoutimi, Qué.
Tel. 545-4480

Président du conseil
d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-editorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Marcel RIVARD

Alma et les environs
562-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

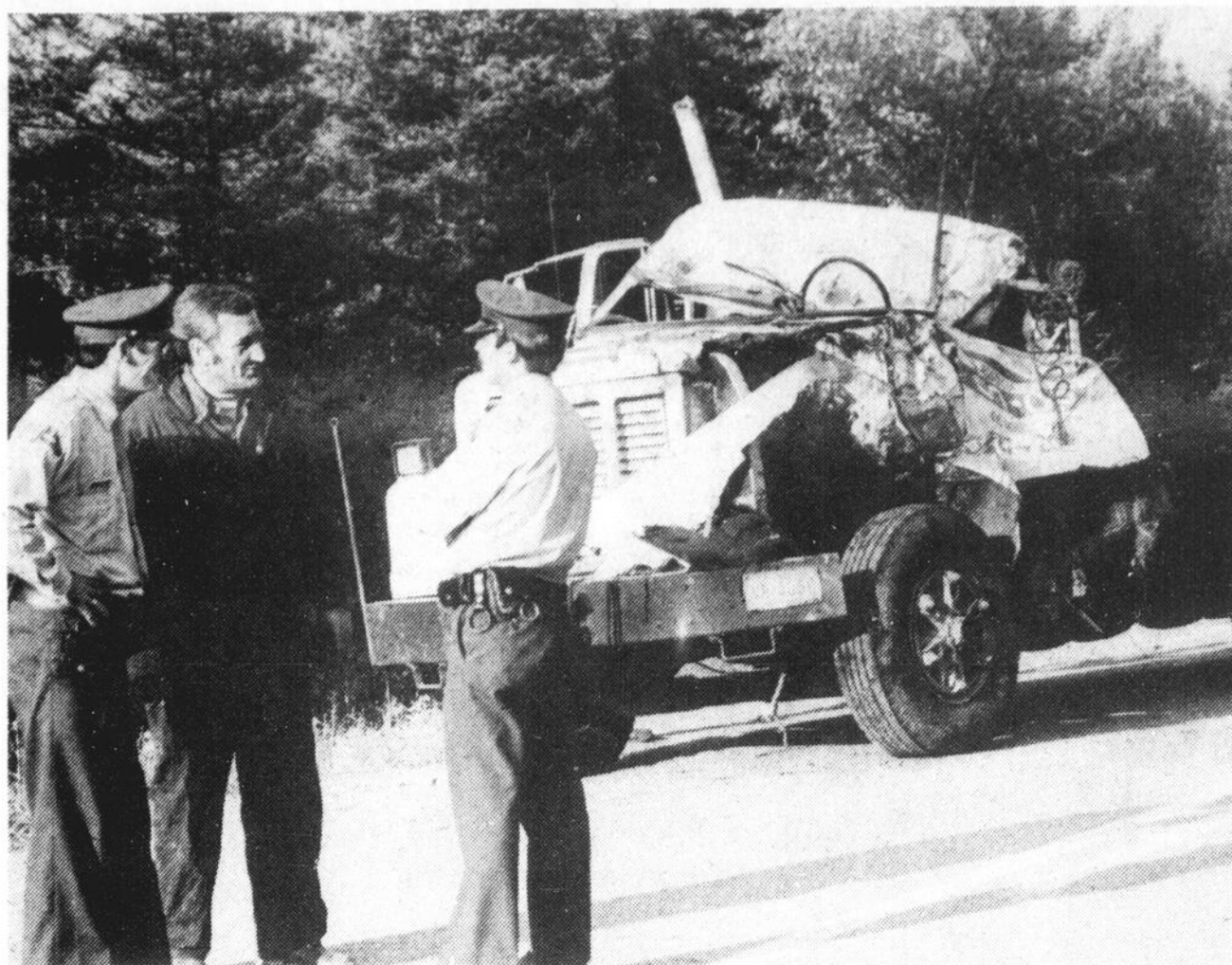
Directeur de la mise en marche
à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213).



RENVERSE — Il a fallu soulever le mastodonte pour dégager son conducteur...

(Photo Denis Rivierin)

Emprisonné dans son camion pendant près d'une heure

ALMA (MR) — Un camionneur de Normandin est sûrement passé par toute la gamme des émotions lorsque le mastodonte qu'il conduisait a échappé à son contrôle pour se renverser sur lui.

Le pauvre homme a ainsi été emprisonné dans une situation fort inconfortable pendant près d'une

heure, et on devait finalement avoir recours à une scie à métaux et à une remorque pour le tirer de là. Fort heureusement, le camionneur, M. Maurice Noël, 35 ans, de Normandin, n'a finalement pas été sérieusement blessé.

L'accident s'est produit vers 15h00, hier. Au volant d'un camion-

remorque de la Chaîne coopérative de Normandin, M. Noël se dirigeait vers le Lac-Saint-Jean avec un chargement de sel, lorsque le véhicule s'est renversé en bordure de la route 169, non loin d'Hébertville.

L'agent Pierre Thériault, de la Sûreté du Québec, poste d'Alma, a été chargé des opérations de secours.

Nouvelle convention à l'Alcan

Trois points restent à régler

par Andrée Brassard

JONQUIERE — Malgré les discussions survenues hier, les dirigeants de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) et ceux de la compagnie Alcan n'ont pas réussi à s'entendre sur trois points de la nouvelle convention collective et du protocole de retour au travail, soit les salaires, les congés-maladie et les vacances.

La FSSA a décidé de porter le litige du côté des médiateurs. Reste à savoir si MM. François Guérin et Marcel Béliveau acceptent d'intervenir ou s'ils préféreront conseiller aux parties de faire appel à un arbitre. Car, techniquement, le travail des médiateurs est terminé. Lorsque se pose un problème sur l'interprétation de certaines clauses d'un contrat de travail, le litige est habituellement soumis à un tribunal

d'arbitrage.

Hier, la compagnie Alcan a signifié qu'elle maintient sa position en précisant qu'elle entendait appliquer la convention collective, selon son interprétation. Toutefois, le compte rendu de la FSSA diffère de celui de la compagnie. Il semble en effet que les dirigeants de l'Alcan aient affirmé que la question des salaires feraient l'objet de discussions subséquentes, lorsque le directeur des rela-

tions industrielles, M. Jean-Louis Mongrain, serait de retour, lundi. Quant aux congés-maladie, Alcan aurait affirmé à la FSSA qu'elle était débordée et qu'elle analyserait la situation également.

Le litige concernant les vacances demeure, a commenté M. Jean-Marc Dubois, secrétaire de la FSSA, raison pour laquelle on demandera aux médiateurs de trancher sur la question.

Prolongement du boul. St-Paul

Nouvelle formule adressée aux propriétaires touchés

CHICOUTIMI (LG) — Après la tentative infructueuse de la semaine dernière, l'administration municipale de Chicoutimi a fait parvenir cette semaine une formule différente aux propriétaires impliqués dans le prolongement du boulevard Saint-Paul.

La première formule qu'on avait remise aux propriétaires lors d'une assemblée d'information, en les invitant sans trop de succès à la signer, disait essentiellement que le soussigné permettait à la ville de Chicoutimi d'exécuter ou de faire exécuter immédiatement tous les

travaux préalables par elle (la ville) jugés nécessaires pour la construction de la prolongation du boulevard Montcalm, à même la propriété (...).

Méfiant, parce que les négociations en vue de

l'achat (ou l'expropriation) par la ville des terrains n'étaient pas encore commencées, plusieurs propriétaires avaient refusé de signer la formule.

L'autre formule, expé-

diée par la poste, diffère en ceci qu'elle demande la permission pour "certains travaux d'excavation à la hauteur de la rue Saint-Henri afin de préparer le site où sera localisé le futur viaduc, de même que les travaux en vue d'accumuler un dépôt de gravier destiné à stabiliser le sol par la création de la masse de surcharge dans la course de l'emprise du prolongement du boulevard Montcalm, entre les rues Dubuc et Bonnel (...).

Plus longue, cette formule est aussi plus précise...

La FSSA touchera la rétroactivité du Centre de recherche

par Andrée Brassard

JONQUIERE — C'est dans une proportion de 78 pour cent que les employés du Centre de recherche de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan ont maintenu la position qu'ils avaient adoptée le 11 juin dernier. Ils verseront donc les rétroactivités accumulées au cours des 13 semaines de grève menée par leur 7.000 confrères, somme qui représente \$68.000.

On sait que les 105 employés du Centre de recherche n'ont pas joint les rangs des autres membres de la FSSA au cours de cette grève, en raison d'une entente intervenue entre le syndicat et la compagnie, quelques mois plus tôt. Celle-ci stipulait que les syndiqués FSSA du Centre de recherche demeureraient au travail en cas de conflit dans les usines. Cette entente avait d'ailleurs causé quelques remous au sein de la FSSA qui en décidait ainsi pour ne pas supporter l'odieuse de voir le Centre de recherche quitter la région, menace qu'avait nettement formulée la compagnie.

Les syndiqués jouissaient en outre de la "clause-remorque", ce qui signifie que les gains obtenus par les grévistes leur seraient consentis après la grève, avec pleine rétroactivité. C'est cette rétroactivité qu'ils avaient accepté de verser à la FSSA quelques jours après le déclenchement de la grève. Une fois le conflit réglé, une pétition commençait à circuler pour annuler cet engagement. Convoqués en assemblée générale hier soir, les syndiqués ont cependant décidé de maintenir leur décision, après un débat qui s'est déroulé à huis-clos.

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
\$1.50 par semaine

Dans les dépôts
\$0.30 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-Saint-Jean

3 mois \$22.00

6 mois \$42.50

1 an \$80.00

Autres régions au Canada

6 mois \$60.00

1 an \$115.00

Pays étrangers

6 mois \$80.00

1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Une affaire de vol à l'étalage peu commune

CHICOUTIMI (MR) — Le juge André Gauthier, de la Cour des sessions de Chicoutimi, a été appelé, hier, à trancher une affaire de vol à l'étalage peu commune...

Denise Filion, 21 ans, de Chicoutimi, offrait en effet des plaidoyers de culpabilité dans cinq dossiers en semblable matière (deux de ces dossiers étant assortis d'accusations de fraude), pour les larcins totalisant la respectable somme de \$1,250!...

L'un des dossiers comportait pas moins de neuf chefs d'accusation de vol à la pigne, perpétrés au mois d'octobre dans des établissements commerciaux de Chicoutimi et Jonquière. Et le dernier dossier regardait des larcins commis l'avant-veille de sa comparution!

Bref, chacun semblait dépassé par l'incongruité de toute cette histoire, et on n'a pas hésité à souscrire à la demande de l'avocat de la Défense, Me Louis-Charles Fournier, à l'effet de faire rédiger sur le compte de l'accusée, un rapport pré-sentenciel, ainsi qu'un rapport d'évaluation psychologique.

Et la sentence était ajournée au 8 novembre prochain.

Et il faut ajouter à l'affaire que, selon les accusations portées par la Couronne dans le fameux dossier aux neuf chefs d'accusation, Denise Filion aurait agi avec deux complices.

En fait, l'un d'eux était acquitté sur déclaration de la Couronne, alors que l'autre, une jeune femme de 19 ans de Chicoutimi, était condamnée à des amendes totalisant \$135.

Le juge Gauthier a en outre condamné à huit jours de prison, un individu de 37 ans, de Jonquière, coupable d'avoir "sans excuse ni raison légitime", détérioré le garage Munger pour une valeur de \$163...

Grâce à l'UQAC

Le Symposium de sculpture aura lieu

par Yvon Paré

CHICOUTIMI — Le Symposium international de sculpture environnementale de Chicoutimi aura lieu. Si, il y a quelques jours à peine, ce n'était encore qu'un projet, cela prend de plus en plus de consistance et de tonus avec la décision que vient de prendre l'Université du Québec à Chicoutimi.

En effet, l'Université a décidé de parrainer l'événement d'envergure en offrant de présenter les stages entourant le symposium. Ces stages, rappelés-le, seront donnés par des artistes de réputation internationale.

"Le coût des stages ainsi que tous les frais que nécessitent ce genre de présentation seront assumés par l'Université du Québec à Chicoutimi", précise Denis Tremblay.

Le projet passe donc à l'étape de réalisation avec cette décision.

Plus, le comité organisateur est assuré maintenant de la tenue de plusieurs activités.

"Actuellement, nous sommes assurés de la présentation du Symposium de sculpture. L'université en parrainant nos stages nous fait faire un bond en avant, nous ouvre la porte. Elle nous garantit la tenue de l'événement, ni plus ni moins", ajoute M. Tremblay.

D'autre part, le Conseil des arts du Canada aurait garanti la somme de \$30,000 pour la présentation de cet événement.

Ne reste maintenant, qu'à finaliser la tenue des manifestations qui entoureront l'événement et qui feront appel aux organismes de la région. Il est question ici d'expositions, de manifestations culturelles.

Autre pas en avant? A compter de lundi le 29 septembre, le comité organisateur aura son secrétariat permanent dans des locaux du Centre social-culturel de Chicoutimi.

Chicoutimi aura son symposium du 11 juin au 25 juillet 1980 et c'est l'Université du Québec qui en permet la réalisation par le geste qu'elle vient de poser.

Delta s'installera à la Place de l'hôtel de ville

CHICOUTIMI (LG) — C'est la compagnie Delta, propriétaire de la chaîne d'hôtels "Auberge des gouverneurs", qui opérera l'hôtel qui sera construit à l'intérieur du complexe Place de l'hôtel de ville, dans le centre-ville de Chicoutimi, un projet mené conjointement par l'administration municipale et la Société immobilière des Caisses d'épargne économique.

De plus, cette compagnie aurait pris le contrôle de l'établissement des frères Marc et Pierre Desbiens, l'hôtel Chicoutimi.

Il a été impossible hier de contacter l'un ou l'autre des intéressés dans cette probable transaction.

Toutefois, une source digne de foi laissait entendre

que l'hôtel de Place de l'hôtel de ville sera baptisé "Auberge Centre-ville".

Initialement, il avait été question que l'établissement soit justement administré par les frères Marc et Pierre Desbiens, propriétaires de l'hôtel Chicoutimi, mais cette perspective était

tombée dans l'oubli peu après.

Si la compagnie Delta a bel et bien réussi l'opération, elle administrera conséquemment trois établissements hôteliers à Chicoutimi. Elle opère déjà l'Auberge des gouverneurs sur le boulevard Talbot.

BOUCHARD, LAROUCHE, BRASSARD, GAUTHIER ET BABIN

AVOCATS

EDIFICE PLACE AUTOGARE
393 EST, RACINE, BUREAU 305
CHICOUTIMI — 545-4580

ME CLAUDE BOUCHARD
ME LAURENCE LAROUCHE
ME RAYMOND BRASSARD
ME LAVAL GAUTHIER
ME JACQUES BABIN



COMME UN PROFESSEUR — Parce que la grande majorité des participants n'avait pas pris totalement connaissance du document "Bâtir le Québec", le ministre Bernard Landry a consacré l'essentiel de la journée de consultation d'hier à Jonquière à expliquer le document et ses propositions. (Photo Karl Tremblay)

Huit heures de "pédagogie" Landry a expliqué "Bâtir le Québec"

par Laval Gagnon

JONQUIÈRE — Un peu comme un professeur d'économie qui, patiemment, explique aux étudiants le sens, la portée et surtout les détails d'un cours intitulé "Bâtir le Québec", le ministre d'État au Développement économique du Québec, Bernard Landry, s'est livré pendant huit heures hier au Manoir du Saguenay de Jonquière, à une session intensive de pédagogie devant les représentants des milieux d'affaires, syndicaux, public et para-public du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Comme un professeur en effet, puisque, là comme à l'université ou au collège, les "étudiants" s'étaient contentés du résumé-synthèse du cours, et n'avaient pas pris connaissance en détails de la "brique" de plus de 600 pages étalant l'énoncé économique du gouvernement québécois. Compte tenu du délai relativement court accordé par le "professeur" depuis la publication de "Bâtir le Québec", il faut dire que personne ne s'en est offusqué, pas même le ministre Landry.

Les intervenants régionaux ont d'ailleurs un mois pour se reprendre en produisant un mémoire ou une

simple lettre au ministre, exposant la contre-partie du milieu régional.

Donc, même si la publicité annonçant la "consultation régionale" du ministre parlait d'une "journée d'information-consultation", M. Landry en a consacré l'essentiel à l'information pure et simple.

Information qui, dans beaucoup de cas, portait sur les quelque 150 mesures énoncées dans le gros document "Bâtir le Québec", mais qu'on ne retrouve pas dans le résumé-synthèse.

Bref, le ministre a eu réponse à toutes les questions et interventions.

L'énoncé

Au dîner, M. Landry devait résumer l'énoncé de politique économique du gouvernement:

— Une économie qui, sans être sous-développée, connaît des déséquilibres graves, et qui n'atteint pas son potentiel.

— Quatre faiblesses majeures: a) un fort et perpétuel taux de chômage; b) un secteur secondaire sous-développé; c) un secteur tertiaire dépendant excessivement de

l'État; d) une économie aux mains d'intérêts étrangers dans les secteurs de pointe.

— Ses principales forces: a) de grandes ressources humaines de plus en plus qualifiées; b) d'immenses richesses naturelles (forêts, électricité, mines, etc.).

— Une stratégie basée sur: a) la concertation des agents de l'économie; b) une consolidation (mais non l'accroissement) des entreprises d'État, l'accroissement de l'aide à l'entreprise coopérative et une orientation vers l'entreprise privée, préférentiellement québécoise; c) l'optimisation de la présence des richesses naturelles.

Le leitmotiv du ministre: mener à bien la phase 2 (déjà commencée, dit-il) de la Révolution tranquille, celle de l'économie.

Les interventions

Des réponses du ministre aux interventions des représentants du milieu, on retient notamment:

— Le dossier GM: le gouvernement défend ce dossier dans une perspective québécoise, sans privilégier une des quatre régions productrices d'électricité.

— On examine la possibilité d'implantation (pas nécessairement dans la région) d'une usine-pilote de production du méthanol (fabriqué à partir des produits de la forêt), mais la conjoncture pétrolière déterminera le sort de cette avenue énergétique.

— Une équipe multidisciplinaire gouvernementale présidera dans quelque temps, au niveau de chaque région, à l'intervention économique du gouvernement, équipe constituée des fonctionnaires des ministères et sociétés d'État.

— Il est surprenant, constate le ministre, que le Conseil du patronat ait déploré le fait que le document "Bâtir le Québec" ne "quantifie" pas les propositions, car, dit-il, seuls les pays socialistes, comme l'Union soviétique, se livrent à une telle pratique. Dans une économie libre, cela est pratiquement impossible.

— L'énoncé de politique économique n'établit pas une approche régionale, mais à travers les principes qu'il défend, chaque région peut y trouver son compte.

Finalement, M. Landry a rappelé que les recommandations du document seront appliquées d'ici douze à dix-huit mois.



Michel Dufour

Mise au point de Dufour

CHICOUTIMI (CP) — Le président régional du Parti québécois au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Michel Dufour, a fait une mise au point, hier, sur l'article publié à la une du Quotidien, édition du lundi, dans lequel il commentait le départ de l'ancien ministre Rodrigue Tremblay.

Au départ, le titre de la manchette ne reflétait pas du tout le contenu de l'article. Le titre mentionnait "les gens d'affaires très inquiets" tandis que dans la nouvelle, il était écrit: "que les hommes d'affaires de la région étaient un peu inquiets de ce départ".

M. Dufour conteste même l'interprétation faite de ses propos, en ce qui concerne plus précisément ce paragraphe de la nouvelle où il était question de l'attitude des hommes d'affaires.

Ainsi, selon lui, le PQ n'a pas reçu "certains appels téléphoniques d'hommes d'affaires un peu inquiets", tel que l'auteur de l'article l'avait compris et écrit, mais bien "un appel téléphonique isolé, dont l'auteur s'inquiétait de l'atmosphère au Cabinet des ministres, telle que décrite par le ministre démissionnaire".

Enfin, M. Dufour souligne que les relations étroites entre M. Rodrigue Tremblay et les hommes d'affaires étaient surtout engagées en raison du fait que le ministère de l'Industrie et du Commerce est, bien sûr, le correspondant gouvernemental le plus proche de ces hommes d'affaires.

Le nucléaire dans les plans d'Hydro-Québec

par Yvon Paré

CHICOUTIMI — Nucléaire ou pas nucléaire? C'est la question qui se pose présentement, surtout avec le Plan de développement des installations d'Hydro-Québec pour les dix prochaines années présenté il y a quelques jours. Jean-Pierre Rogel, directeur de la revue Québec-Science, s'interroge.

"Si tu étudies soigneusement le plan d'Hydro-Québec, tu t'aperçois que la société n'a pas renoncé au nucléaire. Ils mettent la pédale douce mais ils continuent. Dans le plan initial on prévoyait Gentilly 3, 4, 5, 6... On n'a pas abandonné le projet sauf que l'on prévoit faire une super-centrale avec quatre gros réacteurs de 850 mégawatts chacun."

Ca veut dire que le développement reste exactement celui que l'on avait prévu au départ mais que l'on condense le tout.

Et Jean-Pierre Rogel, sait de quoi il parle puisqu'avec un groupe de journalistes, il vient de publier "Face au nucléaire", un livre qui traite de la fameuse question.

"Avec l'incident d'Harrisburg, nous avons eu toutes sortes de réactions mais des réactions émotives. Nous avons tenté avec les journalistes d'aller au fond des choses, de regarder tout ça le plus froidement et le plus objectivement possible."

Nous ne prenons pas position dans le livre. Nous démontrons tout ce qui entoure le nucléaire. Nous en décrivons les dangers, les avantages et les conséquences aussi. C'est à ceux qui lisent de tirer leurs conclusions."

Le livre s'attarde sur l'impact social, l'impact politique. Il est aussi question de la santé, de l'environnement, de la technologie. Tout y passe!

Si le livre ne prend pas position, Jean-Pierre Rogel, tire ses conclusions en prenant grand soin de ne pas parler au nom des dix collaborateurs qui ont participé au bouquin.

"Mon opinion personnelle... Je pense que le Québec est l'un des pays qui peut se permettre de dire non au nucléaire. Nous avons suffisamment de ressources avec les ri-

vières, avec l'eau pour dire non au nucléaire présentement. Il y a aussi la tourbe qui peut donner beaucoup de résultats. La question qui se pose, est celle-ci: pouvons-nous prendre cette décision qui ferait bouler de neige? Pouvons-nous dire non? Il y a les déchets.

Pouvons-nous prendre le risque de léguer à nos générations futures les déchets nucléaires qui peuvent les attaquer génétiquement au nom d'un besoin immédiat?

Pouvons-nous prendre le risque?

Jean-Pierre Rogel n'est ni catégorique, ni affirmatif.

"Le nucléaire actuellement, c'est un pari..." Avec "Face au nucléaire", nous avons une étude soignée, sérieuse qui fait le tour de la question.

Chose certaine, si le Québec peut dire non au nucléaire, il semble bien d'après les plans de l'Hydro-Québec, qu'il y aura du nucléaire même si on met la pédale douce de ce côté...

Un débat qui n'est pas terminé, loin de là.

Union des municipalités

Francis Dufour élu vice-président

par Claude Fortin

QUEBEC (CF) — Le maire de Jonquière, M. Francis Dufour, est devenu hier vice-président de l'Union des municipalités du Québec.

Le maire de Sherbrooke, M. Jacques O'Bready, a accédé à la présidence.

C'est la seconde vice-présidence que s'est vu confier le maire de Jonquière. Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, est maintenant le premier

vice-président de l'UMQ.

Le bilan du congrès de l'UMQ, complété hier, marque le pas de la continuité pour le mandat du nouveau bureau de direction. Les grandes réformes entreprises dans les domaines de la fiscalité et de l'aménagement du territoire ont encore occupé une large part des discussions.

En matière fiscale, les discussions entre Québec et les municipalités ont pris une odeur non équivoque de féconde collaboration qui laisse

présager d'intéressants résultats, à l'aube de la première année d'application de la réforme.

Les progrès pourraient être moins aisés dans le dossier de l'aménagement du territoire, où il faut encore régler la litigieuse question de l'harmonisation du projet de loi 125 et de la Loi du zonage agricole.

M. Dufour, devenu en quelque sorte le leader municipal régional, n'a pas fait une évaluation différente du congrès. Celui-ci, d'après le maire, en aura essentiellement été

un d'information. Pour les élus, estime-t-il, il aura été l'occasion de mieux prendre connaissance des grands dossiers à la veille de transformer l'administration municipale, tout en donnant leur appui à la ligne de conduite adoptée sur le sujet par les dirigeants de l'UMQ.

M. Dufour s'est montré d'accord avec la suggestion du maire de Québec, M. Jean Pelletier, qui proposait, un peu plus tôt au cours de la journée, de rendre permanent le comité conjoint provincial-municipal sur la fiscalité. Il s'agirait là, d'après lui, d'une bonne façon d'adapter le système fiscal aux fréquents changements de la situation et des besoins en ce domaine.

Outre MM. O'Bready, Dufour et Pelletier, les autres membres du nouveau bureau de direction de l'UMQ sont: M. Henri Casault, maire de Charlebourg; M. Honorius Charbonneau, maire de Mont-Saint-Hilaire; M. Nolan Filiatreault, maire de Boisbriand; M. Jean Corbeil, maire de Ville d'Anjou; M. Jean-Marie Lafontaine, maire de Grand-Mère; M. Marcel Pageau, maire de l'Ancienne-Lorette; M. Pierre Lorange, membre du comité exécutif de la ville de Montréal; M. Lucien Paiement, maire de Laval.

Il a paru intéressant aux observateurs de constater, au bureau de direction, la présence d'un membre du comité exécutif de Montréal. Montréal s'était toujours plus ou moins tenue à l'écart de l'Union des municipalités du Québec.

Exode de spécialistes

L'hôpital d'Alma invité à expliquer le problème

par Serge Cloutier

ALMA (SC) — Le Cercle des affaires d'Alma s'inquiète du départ éventuel de spécialistes de l'hôpital d'Alma, et demande aux autorités de l'institution de venir expliquer le noeud du problème. Prenant connaissance des rapports de presse faisant état de ces départs, l'exécutif du CAA a publié un

communiqué pour manifester son inquiétude et faire part de son projet d'inviter l'hôpital à expliquer l'affaire.

Si la situation décrite est véritable, estime le président du CAA, M. Roger Banford, il y a lieu de s'alarmer, et la population en général doit s'impliquer pour améliorer cette situation. "Il s'agit d'un problème humanitaire qui pourrait également avoir des répercus-

sions considérables sur l'économie d'Alma et des environs."

Le CAA va plus loin, en qualifiant de catastrophe éventuelle le départ de quatre spécialistes, et en invitant la population à exiger que son hôpital garde le prestige qui lui a valu dans le passé d'être considéré parmi les meilleurs au Québec et de permettre de donner à la population les services qu'elle attend et auxquels elle a droit.

La Charte du français bien accueillie à Alma

ALMA (SC) — Les hommes d'affaires accueillent avec sérénité les dispositions de la Charte du français. Dans un secteur aussi francophone que celui d'Alma, il n'est pas étonnant que le président de l'Office de la langue française n'ait pas été bombardé de questions angoissées, lors de son passage au dîner de la Caisse d'entraide économique, hier.

M. Raymond Gosselin a tout de même profité de ses échanges avec les convives pour expliquer les grandes lignes de cette déclaration de droits linguistiques, et exposer les moyens à prendre pour profiter pleinement des services offerts, dans la région même, aux entreprises ou institutions par le bureau régional.

M. Gosselin profite aussi de cette tournée de sensibilisation pour donner des exemples quotidiens des applications et des incidences de la loi 101. Dans l'établissement où il logeait cette semaine, il a

été témoin d'une critique formulée par un citoyen à l'endroit de la direction hôtelière. Une enseigne avait été rédigée en anglais seulement. Cette époque achève où des gens pouvaient facilement utiliser seulement l'anglais dans leurs rapports avec les Québécois, unilingues français pour la majorité. Et ces progrès n'empêchent pas que l'apprentissage et l'utilité d'une langue seconde restent importants.



**TOUJOURS
PRÊTE
À
AIDER**

5
prix de
\$1 million offerts
Diffusé au réseau TVA
de 22h à 22h06

9

**9 jours avant le
tirage du
7 octobre
Faites vite!**

Loto Canada
La loterie nationale

commentaire

La nouvelle mission du Saguenéen Arthur Tremblay

En invitant Arthur Tremblay à occuper l'un des deux postes laissés vacants au Sénat canadien, le premier ministre Joe Clark n'a certes pas l'intention d'offrir une douce sinécure à cet artisan de la Révolution tranquille. Son choix s'inspire d'une préoc-



bertrand tremblay

cupation hautement politique. A l'instar de son ancêtre conservateur John A. MacDonald, père de la Confédération, il est animé par la noble ambition de devenir l'architecte d'un nouveau Canada.

Mais sa pensée sur la réforme constitutionnelle est ambiguë, du moins en ce qui touche le Québec. Le chef conservateur est un homme de l'Ouest qui perçoit difficilement les aspirations des Québécois.

Comme les péquistes se préparent à lui soumettre leur projet de souveraineté, assorti d'une demande d'association économique avec le Canada anglais, les conservateurs doivent préparer leur solution de rechange.

Et on ne doute pas que le nouveau cadre constitutionnel qu'imaginent les conservateurs exclut l'aspiration d'une province à la souveraineté.

Mais comment repousser cette aspiration du gouvernement québécois à l'indépendance sans pouvoir présenter, en contrepartie, une proposition de réforme constitutionnelle acceptable aux Québécois et différente des libéraux provinciaux?

C'est donc une hypothèse de solution qu'Arthur Tremblay, ce fils de Chicoutimi, ancien disciple du père Georges-Henri Lévesque, originaire de Roberval, sera appelé à façonner au cours des prochains mois.

C'est une tâche à sa mesure.

Il occupa les plus hautes fonctions dans le madarinarat québécois auprès de plusieurs premiers ministres, après avoir dessiné le plan du nouveau système d'éducation aux premières heures de régime Lesage-Lévesque.

Il clôtura sa carrière à Québec en servant de sous-ministre à Claude Morin, celui qui veut entraîner les Québécois, tranquillement, en douceur, sans qu'ils en ressentent une réelle inquiétude, vers l'indépendance.

Il verra maintenant à corriger la vision de son ancien maître.

Le chat est enfin sorti du sac!

Le harcèlement du Conseil régional de développement a fini par faire éclater la vérité aux audiences que la Commission canadienne des transports tient présentement à Montréal.

Via-Rail a clairement démontré que le Canadien National est responsable de la lenteur de la liaison Chicoutimi-Montréal. Comme le CN ne manifeste aucune collaboration, qu'il ne veut pas accorder la priorité d'utilisation de la voie ferrée, les horaires s'étirent au lieu de marquer une amélioration.

Les représentants de Via-Rail confirment l'opinion déjà émise ici que le Canadien National, après avoir négligé le transport des voyageurs, agit comme s'il voulait le faire disparaître depuis que le gouvernement fédéral a formé une nouvelle créature, Via-Rail, pour s'en occuper spécifiquement.

En réalité, le Canadien National, a toujours abusé de sa situation de monopole au Saguenay-Lac-Saint-Jean en n'accordant son intérêt qu'aux factices vraiment rentables de son activité.

Le transport des voyageurs a toujours représenté une obligation désagréable. Il fallait la respecter théoriquement, mais sans fournir les efforts nécessaires à son amélioration.

Les clients intéressants pour le Canadien National, ce sont les entreprises industrielles, notamment l'Alcan et les papeteries. Et le Canadien National vient chercher auprès de ces importants exportateurs des revenus plantureux avec lesquels la société d'Etat peut éponger les déficits encaissés ailleurs ou montrer des profits.

Et le CN, qui investit au comptegouttes chez nous, presse l'économie régionale en imposant un prix beaucoup plus élevé au mille pour le transport de chaque tonne de marchandises que dans l'ensemble du pays.

Il est temps que le gouvernement conservateur mette un frein à cette stratégie fort préjudiciable au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

parole aux lecteurs

Le C.S.S. rend la région inhospitalière

M. Denis Lazure,
Ministre des
Affaires sociales,
QUEBEC, P.Q.

Monsieur le Ministre,

Nous sommes des parents qui avons fait une demande pour adopter un enfant étranger auprès de l'organisme privé "Accueillons un enfant". Nos démarches sont entreprises mais bloquent systématiquement en raison du refus du C.S.S. Saguenay-Lac-Saint-Jean, d'effectuer l'évaluation de notre foyer.

Après plusieurs tentatives pour qu'on nous explique les raisons de ce refus, les responsables de l'adoption du C.S.S. 02, nous ont clairement répondu que le C.S.S. attendait une reconnaissance officielle de l'organisme privé "Accueillons un enfant" avant de procéder aux évaluations, et qu'ainsi, ils conservaient nos

noms sur une liste d'attente.

Nous aimerions attirer votre attention, Monsieur le Ministre, sur le fait que Monsieur Roland Guérin, du ministère, nous a certifié que les procédures administratives étaient déjà en branle et effectives face à la reconnaissance de l'organisme. "Accueillons un enfant" et que les C.S.S. devraient faire les évaluations de foyers.

De plus, nous avons contacté la responsable de l'adoption du C.S.S. de Québec qui nous a confirmé qu'ils effectuaient des évaluations des couples qui demandaient d'adopter des enfants étrangers et qu'à sa connaissance, il n'y avait qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean où on effectuait aucune évaluation de foyer pour adoption internationale.

D'autre part, Mme Frappier, responsable de l'organisme "Accueil-

lons un enfant" nous a certifié qu'elle avait reçu la collaboration de tous les C.S.S. sauf, évidemment, celle du C.S.S. région Saguenay-Lac-Saint-Jean qui s'obstine à garder ses positions.

Nous vous demandons alors, Monsieur le Ministre, pourquoi le C.S.S. Saguenay-Lac-Saint-Jean, persiste à garder ses positions que nous ne voudrions pas qualifier de racistes, mais qui s'y apparentent drôlement?

Est-ce que la bureaucratie va être l'arme qui achèvera ces pauvres enfants déjà persécutés par la famine, l'abandon, la peur, l'absence d'amour et d'espoir?

Nous souhaitons fortement que vous interveniez de façon rapide et concrète pour qu'enfin les évaluations de foyer indispensables à l'accueil de ces futurs Québécois, soient faites par le C.S.S. Saguenay-Lac-Saint-Jean.

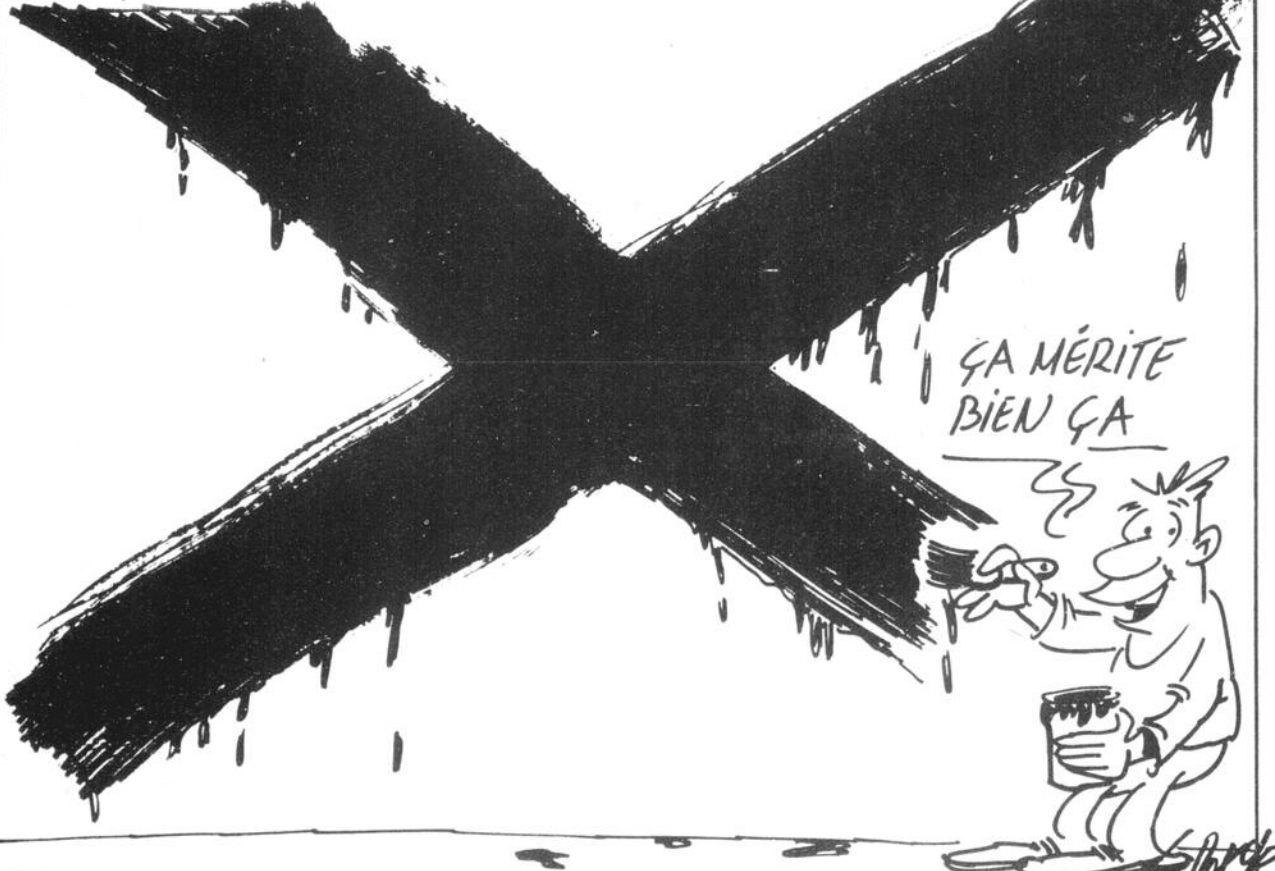
Dans l'attente de votre



intervention, nous remercions,

M. Mme Alain Drolet,
241, Chapleau,
ALMA, Lac-St-Jean.
Le 24 septembre.

LES JEUX D'HIVER 1983 LES 4 VILLES S'ENTENDENT



Les sous-voix crient au secours!

Suite à la manifestation du 20 septembre 1979, sous la pluie froide et compte tenu de la situation face au transport en commun, à observer, l'on croirait qu'il n'y a que 10% des gens qui sont impliqués dans cette affaire.

Devant cet interminable conflit, je crois que la population en général doit assumer ses responsabilités envers l'intérêt public.

Les dirigeants municipaux ont laissé pourrir le conflit durant huit mois et, maintenant, les contribuables et futurs contribuables sont obligés d'intervenir.

Où vont les surplus MM. les dirigeants municipaux que vous avez réalisés en laissant la ville pendant un an, sans service de transport en commun. A Munich où le problème de stationnement est sérieux et l'essence est très chère, les gens utilisent l'autobus et il n'y a pas de voitures.

Au niveau des raisons sociales, ce sont les personnes dépourvues de santé et l'âge d'or qui sont les plus touchés. Au fait, ces usagers du transport "sans autobus" pourraient toujours demander au président de la CITS de leur poser des "jambes bio-niques", si celui-ci tient mordicus à laisser les

véhicules neufs dans le garage...

A toute fin pratique, s'il y a règlement un jour et augmentation du tarif de transport, en toute "justice sociale" que tout le monde paie également, c'est-à-dire, qu'on soit locataire ou propriétaire, professionnel ou chômeur et non pas laisser se débattre l'âge d'or, les étudiants et les chauffeurs "seuls", à tenir le coup...

Faut voir au Saguenay, des choses aussi stupides!

P.-S.: Suite à un appel téléphonique le 20 septembre 1979, à un conseiller municipal, celui-ci m'a dit qu'il payait pour le transport en commun et qu'il ne l'utilise pas. A ce moment-là, si celui-ci désire se procurer une voiture, qu'il en assume lui-même les dépenses et non pas au détriment des contribuables.

Aussi "bête" que cela puisse paraître, j'ai fait une demande, il y a 5 ans, à l'Office municipal d'habitation pour un logement à faible revenu et je ne crois pas en avoir 10 ans, après rencontre, il y a un mois à l'Office municipal d'habitation. A noter que je suis dépourvue de santé à 80%.

Hélène Leclerc,
C. P. 1161,
Chicoutimi.
Le 21 septembre.



CKRS-TV boycotté

CKRS,
175, Sir Wilfrid-Laurier,
Jonquière.

Messieurs,
J'enlève mon chapeau devant la bêtise, le manque de goût et surtout la phobie de tout ce qui est en langue anglaise, par le directeur des programmes de votre station.

Pensez-y un instant, remplacer par "Les Pierres-

feu", un programme comme le "Lawrence Welk Show", montre à quel point les séparatistes sont infiltrés dans votre poste.

Une station comme la vôtre ne doit pas se laisser conduire par la queue, mais se servir de sa tête.

Paul Favreau,
rang Garnier,
L'Ascension.
Le 22 septembre.

Le Canada est un valet de Washington

M Gabriel Berberi, dans votre éditorial du 17 septembre 1979, vous avez eu le rare courage de nous montrer les moqueries d'une multinationale envers le gouvernement des Québécois: la I.T.T. américaine que le gouvernement Bourassa avait cajolée, carressée, gavée de \$40 millions de nos taxes avec en plus, le don d'une étendue de forêts si vaste, si extraordinaire, que la superficie du don était l'équivalent d'un septième de celle de toute la province!

Ces cadeaux, ces cajoleries, cet "aplativisme", ces concessions à l'Américain, tout cela pour quelques misérables emplois manuels, que l'étranger ne pouvait s'empêcher de prendre. En 1978, cette compagnie multimilliardaire, la huitième plus grosse compagnie américaine à drainer chez l'Oncle Sam, les deniers du monde, fit un chiffre d'affaires d'un peu plus de \$15 milliards et un profit net d'un peu plus de 662 millions.

Ces jours derniers, la multinationale couvée par le gouvernement Bourassa fermait usines, bureaux au nez des Québécois et de leur gouvernement. La raison donnée était que le secteur de Port-Cartier

était déficitaire, tout comme si nous pouvions croire que la multimilliardaire avec son armée de comptables, d'experts, de techniciens et d'ouvriers spécialisés, s'était laissée hypnotiser par M. Bourassa et qu'elle avait accepté d'investir au Québec des millions, les yeux fermés.

Cette fermeture donne au Québec, 1.500 chômeurs de plus, victimes d'une politique québécoise, axée sur l'étranger, son économie, son bon vouloir, ses caprices, son intérêt. Pourtant, les principes d'une saine économie sont depuis longtemps posés et connus, il s'agissait en 1974, de ne pas les jeter à l'eau pour de vulgaires et insipides considérations politiques, partisanes.

Quand un pays est assez naïf, assez enfant pour donner aux métèques, aux étrangers, l'immense majorité de ses ressources naturelles afin qu'ils les exploitent à leurs profits, pourvu qu'ils concèdent aux serfs québécois, les travaux manuels, il ne faut pas s'attendre à ce que ces exploitants mondiaux des ressources naturelles, prennent la part et l'intérêt des autochtones.

Cette obligation, de tout

temps, a été réservée aux gouvernants. Et seuls, ils pouvaient sacrifier leurs électeurs, leurs sujets, pour les beaux yeux et l'or des étrangers. Ce qui arrive au Québec, est normal. L'étranger ayant avalé nos \$40 millions de dons, écrié l'immensité de notre dernière forêt, n'avait plus qu'à tirer sa révérence et retourner chez lui.

Face à l'humiliante situation des Québécois et de leur gouvernement, certains esprits colonisés jusqu'aux plus infirmes ramifications de leur cerveau, n'ont pas craint de proposer une plus grande générosité envers la multimilliardaire étrangère.

Pour certains, l'absurde et ridicule proposition, mérite considération. L'exemple vient de haut, de très, très haut du Canada anglais et d'Ottawa, prêts tous les deux à donner des centaines de millions à la General Motors Ltd., compagnie qui d'après les chiffres officiels de 1978, a fait un profit net de deux milliards trois cents millions. Cela, afin qu'elle installe ses usines, manufactures, et son complexe d'assemblage en Ontario, Canada.

Les Canadiens, à l'égard des Etats-Unis d'Amérique, sont un peu comme des en-

fants envers les grandes personnes. Leur complexe d'infériorité est tel qu'ils ne le voient plus. Ainsi, le Québec fournit l'acier et l'énergie aux Américains afin qu'ils fabriquent à leur profit des véhicules moteurs; Canadiens et Québécois ont un gros pouvoir d'achat en ce domaine.

Loin d'imiter la Suède, la France, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon en ayant sa propre sidérurgie, ses usines d'assemblage de véhicules moteurs, bravant le ridicule, le Canada a élevé des droits de douanes prohibitifs contre tout Européen et Asiatique osant affronter l'hégémonie américaine en terre canadienne.

Dans tous les pays du monde, les droits de douanes existent pour protéger une industrie autochtone, non celle des étrangers. Au Canada, l'I.T.T., la General Motors, la Ford Corporation et la Chrysler impressionnent tellement les Canadiens et leurs gouvernements que nous voyons ce que nous avons vu.

W.-H. Girard,
Société des
écrivains,
Roberval.

Le 23 septembre.

Développement de bibliothèques municipales

Porte ouverte à l'amélioration pour Chicoutimi

par Claude Fortin

QUEBEC (CF) — La po-

sition de développement de bibliothèques municipales présentée hier par le

ministre Denis Vaugeois apparaît à Chicoutimi comme une intéressante

porte ouverte à l'amélioration. A Jonquière, on se considère déjà à l'avant-

garde en ce domaine et un premier examen du plan n'en laisse pas anticiper

des bénéfices très considérables.

Déjà, le responsable de la Commission des loisirs de Chicoutimi, le conseiller Jean-Paul Régis, a obtenu l'assurance du ministre qu'on considérerait, à titre d'exception, la possibilité d'inclure, dans le programme d'aide, une bibliothèque affiliée à la bibliothèque principale dans le secteur Rivière-du-Moulin.

Ce secteur bénéficie actuellement de deux petites bibliothèques, toujours affiliées à la Bibliothèque centrale de prêts de la région. Récemment, la ville recevait avis du conseil d'administration de la BCP qu'on se proposait de fermer ces bibliothèques.

Le secteur Rivière-du-Moulin fait partie de la nouvelle Chicoutimi depuis maintenant quatre ans et sa population ne correspond plus aux normes de la BCP, créée pour desservir les municipalités de moins de 5,000 habitants.

La proposition Vaugeois prévoit des supports financiers à peu près à toutes les composantes des bibliothèques, dans le but d'y donner accès, d'ici cinq ans, aux populations des villes de plus de 5,000 habitants. C'est de cette aide que le ministre envisagera de faire bénéficier l'éventuelle future bibliothèque affiliée de Rivière-du-Moulin, en sus bien sûr, de la bibliothèque municipale principale, qui aurait auto-

matiquement accès au programme.

sérieux une telle possibilité.

Une porte ouverte

C'est avec un certain enthousiasme que le conseiller Régis a accueilli la proposition Vaugeois. Il y voit une intéressante ouverture au développement de la bibliothèque de Chicoutimi, où il perçoit des besoins d'amélioration appréciables.

De fait, s'il faut se fier aux propos de M. Régis, l'annonce du ministre vient à point, à un moment où lui-même et l'administration municipale manifestent une volonté de faire connaître à la bibliothèque de Chicoutimi un essor qui la rende plus à la mesure des besoins de la population.

Le plan Vaugeois envisage notamment de subventionner les travaux de construction ou d'agrandissement des édifices de bibliothèques dans des proportions variant entre 40 p.c. et 75 p.c.

Le conseiller Régis estime qu'il serait sans doute souhaitable de considérer la possibilité de construire, à Chicoutimi, un édifice de la bibliothèque, qui permettrait d'ajouter à ce service d'importantes dimensions que l'actuel espace de location oblige à laisser à l'état de désir. Dans cette optique, croit-il, le plan Vaugeois pourrait devenir une incitation à envisager avec

A Jonquière

Chez les représentants municipaux de la ville de Jonquière, c'est le conseiller Victorien Gagnon qui a participé à l'atelier sur les bibliothèques municipales, et celui-ci ne croit pas que la proposition Vaugeois corresponde tout à fait aux besoins de développement du service de bibliothèque de Jonquière.

La ville, a-t-il dit, est déjà relativement bien organisée, avec ses deux bibliothèques secondaires à Kénogami et à Place Centre-Ville, en outre de la bibliothèque principale de l'hôtel de ville du secteur Arvida.

M. Gagnon estime que les besoins en développement du service de bibliothèque de Jonquière se situeraient plutôt du côté de la documentation audiovisuelle. Il ne croit possible de mettre un tel service à la disposition des citoyens sans passer par l'affiliation avec une institution scolaire.

Le plan Vaugeois ne prévoit pas d'aide au développement du genre de service dont Jonquière aimerait profiter et le ministère des Affaires culturelles ne croit pas, par ailleurs, que l'affiliation aux institutions d'enseignement soit une bonne solution au développement adéquat des bibliothèques municipales.



GREVE DECLENCHEE — C'est hier que les syndiqués CSN des six succursales de la Banque Royale ont déclenché la grève, à La Baie, Alma et Jonquière.

Banque Royale

Déclenchement de la grève

JONQUIERE (AB) — Les 68 employés syndiqués de six succursales de la Banque Royale au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont déclenché la grève hier, plus d'un mois après avoir voté en faveur de ce moyen ultime de négociation, et

ce, dans une proportion de 87 pour cent. Même si la direction de cette institution bancaire s'attendait à cette éventualité, elle semble avoir été surprise par ce déclenchement qui survient à un moment stratégique de

la semaine, le jeudi, jour de l'émission des chèques de paie.

Hier, le porte-parole de la Banque Royale, indiquait que les succursales touchées demeureraient ouvertes, grâce au travail effectué par les cadres qui ne représentent environ que le tiers des effectifs normaux.

Aucun indice de reprise des négociations ne pointait à l'horizon. Les pourparlers sont rompus depuis le 22 août et ont pris fin après que les parties se soient exprimées sur les recommandations du commissaire-conciliateur du ministère fédéral du Travail, M. John Hackett. La Banque Royale y voyait une solution de règlement alors que les syndiqués le rejettent massivement, puisque les recommandations correspondaient grandement aux dernières offres de l'employeur.

M. Hackett donnait effectivement raison à cette institution bancaire dans la majorité de ses recommandations, en évoquant constamment sa position particulière, étant donné "sa situation nationale et internationale".

Rappelons que les employés de six succursales de la BR au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont les seuls à être syndiqués au Québec. Le mouvement de syndicalisation a d'abord pris naissance en Colombie britannique, pour ensuite s'étendre en Saskatchewan, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse. Globalement près d'une vingtaine de succursales sont touchées par la syndicalisation.

Congrès régional des parents catholiques

CHICOUTIMI (GL) — L'Association des parents catholiques du Québec, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, tient son congrès régional demain, à Chicoutimi. On attend plus de 200 personnes et la manifestation se déroule sous la présidence d'honneur de Mgr Jean-Guy Couture, évêque du diocèse de Chicoutimi.

Les discussions tourneront autour du thème "L'enfant, ce petit homme qu'il faut sauver, aimer, éduquer et former". Des conférenciers agréeront le débat dont le principal sera Mme Adeline Mathieu, présidente provinciale de l'Association des parents catholiques du Québec.

En après-midi, Mme Louise Tremblay de Dolbeau, une mère de famille, entre-

tiendra les participants de la responsabilité de la famille à l'égard de l'enfant.

Puis, l'abbé Claude Legendre donnera son point de vue sur le rôle de l'Eglise face à l'enfant afin de susciter la participation des congressistes.

Enfin, le principal de l'école Jacques-Cartier de Chicoutimi, M. Lorenzo Beaulieu, élaborera sur les droits et devoirs de l'école à l'endroit de l'enfant.

Une messe célébrée par Mgr Couture clôturera la journée. La manifestation se tient dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant. Le tout se déroule dans les locaux de l'ancienne école Jeanne-Mance située sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi.

Paroisse Saint-François-Xavier

Sollicitation pour la cathédrale

CHICOUTIMI (GL) — Les 3,000 familles de la paroisse Saint-François-Xavier de Chicou-

timi seront sollicitées à partir de la mi-octobre par des souscripteurs qui recueilleront leurs

dons afin de venir en aide à la cathédrale de Chicoutimi. L'argent recueilli servira à l'entretien, à la réparation et à l'administration de ce temple.

Un groupe de paroissiens, préoccupés par l'avenir de la cathédrale, ont pensé qu'une fondation serait la formule toute indiquée pour recueillir les fonds nécessaires au fonctionnement de la cathédrale.

Dans le cadre de cette vaste collecte, le président de la Fondation de la cathédrale de Chicoutimi, le juge Edmond Savard, a indiqué que l'objectif est d'amasser \$750,000 sur une période de cinq ans.

Rencontré hier, quelques membres de la fondation ont précisé que les conditions économiques ne sont plus ce qu'elles étaient et des problèmes financiers sont envisagés, à brève échéance pour la fabrique Saint-François-Xavier. On parle d'un déficit de \$30,000 pour cette année.

De l'avis du responsable de la sollicitation auprès des paroissiens, M. Robert Tremblay, plus de 200 bénévoles rencontreront les familles entre la mi-octobre et la mi-décembre. Toutefois, le processus pourrait s'étendre en fonction du nombre de foyers visités à la mi-décembre.

Déjà des fonds

Le mouvement est bien amorcé. Il y a déjà \$32,000 dans les coffres de la fondation, résultats d'une collecte en 1976. D'autres montants sont venus s'ajouter de sorte qu'au 30 juin 1979, le total de souscriptions reçues se chiffre à \$182,000.

Egalement, les membres de la fondation ont des promesses de souscriptions de \$93,000 ce qui porte le capital souscrit à \$275,000.

Au cours des prochaines années, on escompte bien atteindre l'objectif de \$750,000. De l'avis du juge Savard, on est bien parti.

Ainsi, l'argent des intérêts est remis annuellement à la Corporation de la fabrique Saint-François-Xavier, propriétaire de la cathédrale de Chicoutimi, objet de la présente fondation.

Les membres de la fondation comptent sur la générosité des paroissiens car, sans leur appui, l'initiative est vouée à l'échec. De plus, les membres ne cachent pas que les dons en provenance de d'autres paroisses du diocèse seront bien accueillis.



FONDATION DE LA CATHEDRALE — Un groupe de citoyens de la paroisse Saint-François-Xavier ont décidé de venir en aide à la cathédrale. On reconnaît quelques membres de la fondation, soit le juge Edmond Savard, M. Raymond Lessard, le curé Louis-Joseph Drouin, M. Robert Tremblay et M. Conrad Vanasse. (Photo Karl Tremblay)

TOUS LES SAMEDIS 10H00 GAGNEZ LE CONCOURS CUMULATIF

SAMEDI CHANCEUX

place du royaume

SOYEZ PRESENTS DANS LE MAIL

en face de **RUELLAND**

Procurez-vous des billets de participation dans toutes les boutiques et grands magasins

Tous les prix de ce concours cumulé sont des bons achats

Les droits exigibles à ce concours publicitaire ont été payés à la Régie. Un tirage quant à la condition et l'attribution des prix de ce concours pourrait être soumis à la Régie des loteries du Québec.

BIRKS

Offre spéciale de Birks pour une semaine seulement:

SEIKO

MONTRES

25% DE RABAIS!

Du 29 septembre au 6 octobre inclusivement

Voici l'occasion de vous procurer une magnifique montre Seiko à un prix vraiment avantageux.

Montres pour hommes et pour dames, modèles à quartz ou classiques de notre stock Seiko courant—jusqu'à 25% de rabais sur les prix courants—pour une semaine seulement.

Hâtez-vous, les montres Seiko sont très populaires!

PLACE DU ROYAUME — 549-5595

BIRKS

JOAILLIERS

fourre-tout



marcel
rivard

Gastronomie terre à terre

La recette que je vous donne n'a absolument rien à voir avec celles tout à fait merveilleuses que nous donne le cuisinier Henri Bernard sur le réseau Radio-Canada, via CKRS-TV, tous les lundis soirs, à 19h30... Mais il paraît qu'elle est tout à fait riche en protéines puisqu'elle contient les rations nécessaires en ce domaine, en hydrates de carbone, en éléments minéraux et en vitamines.

Ce sont des chercheurs de l'organisme d'Etat philippin chargé des problèmes de nutrition en ce coin du monde qui l'ont mise au point.

Pour deux ou trois personnes, la recette est la suivante: faire revenir ou bouillir l'équivalent d'un bol d'asticots bien rouges, ajouter un peu de porc ou de bœuf finement haché, agrémentez de sauce tomates, de poivre rouge, d'oignons en lamelles, d'huile et de sel. Le résultat donne une espèce de spaghetti tout à fait délicieuse selon ces spécialistes dont la recette a été retransmise par l'agence de presse Reuter, directement de Manille.

Vous voulez l'essayer? N'allez surtout pas demander à votre boucher de vous préparer une livre ou deux d'asticots car vous courez toutes les chances du monde qu'il vous dise qu'il n'en a pas encore reçu de son détaillant en gros de viande.

Car des asticots, c'est ni plus ni moins que des... vers de terre!



Bellemare sera au Lac

Le coloré Maurice Bellemare, député de Johnson à l'Assemblée nationale, fera dimanche une petite tournée au Lac-Saint-Jean.

Entre autres endroits, il visitera le Foyer de l'Age d'or d'Hébertville sur l'heure du midi; ensuite, il se rendra à Alma au milieu de l'après-midi et il accordera une conférence de presse.

Finalement, accompagné du député Serge Fontaine, président du parti, Maurice Bellemare s'adressera à quelque 300 convives réunis, à compter de 18h00, à la salle Camaro, de Saint-Bruno.

Parents-Secours est en formation

Un organisme permanent de Parents-Secours est en voie de formation sur tout le territoire de la commission scolaire Valin, comprenant le secteur Nord de Chicoutimi, St-Honoré, St-David-de-Falardeau, St-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord.

L'assemblée du premier comité permanent de cet organisme de bénévoles visant à venir en aide aux écoliers aura lieu le 9 octobre, un mardi, à compter de 19h30, à l'école Sainte-Claire, secteur Nord de Chicoutimi. Evidemment, tous les intéressés y sont cordialement invités.



Magazine amérindien

Une nouvelle revue vient de faire son apparition sous le nom de "Rencontre".

Cette revue, dont la première page frontispice nous fait voir un René Lévêque en train d'allumer le calumet de la paix qu'il vient de recevoir du chef abénaqui Walter Watso.

"Rencontre" est destinée aux Amérindiens et aux Inuits du Québec. Cette revue entend leur apporter trois fois par année des renseignements sur le gouvernement du Québec et sur les organismes susceptibles de les intéresser d'une façon particulière, de leur fournir de l'information sur les programmes qui leur sont accessibles et des nouvelles et des commentaires en provenance d'Amérindiens et d'Inuits.

"Rencontre" est expédiée gratuitement sur demande auprès du service des publications officielles du Bureau de l'éditeur officiel du Québec.

Nul doute qu'un certain nombre de Montagnais vivant dans la région et, particulièrement, à Pointe-Bleue seront intéressés.

La Provinciale, pas la Royale

Les négociations relatives au règlement d'un premier contrat de travail dans six succursales de la Banque Royale, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sont actuellement dans l'impasse, comme en faisait état un article récemment publié dans Le Quotidien.

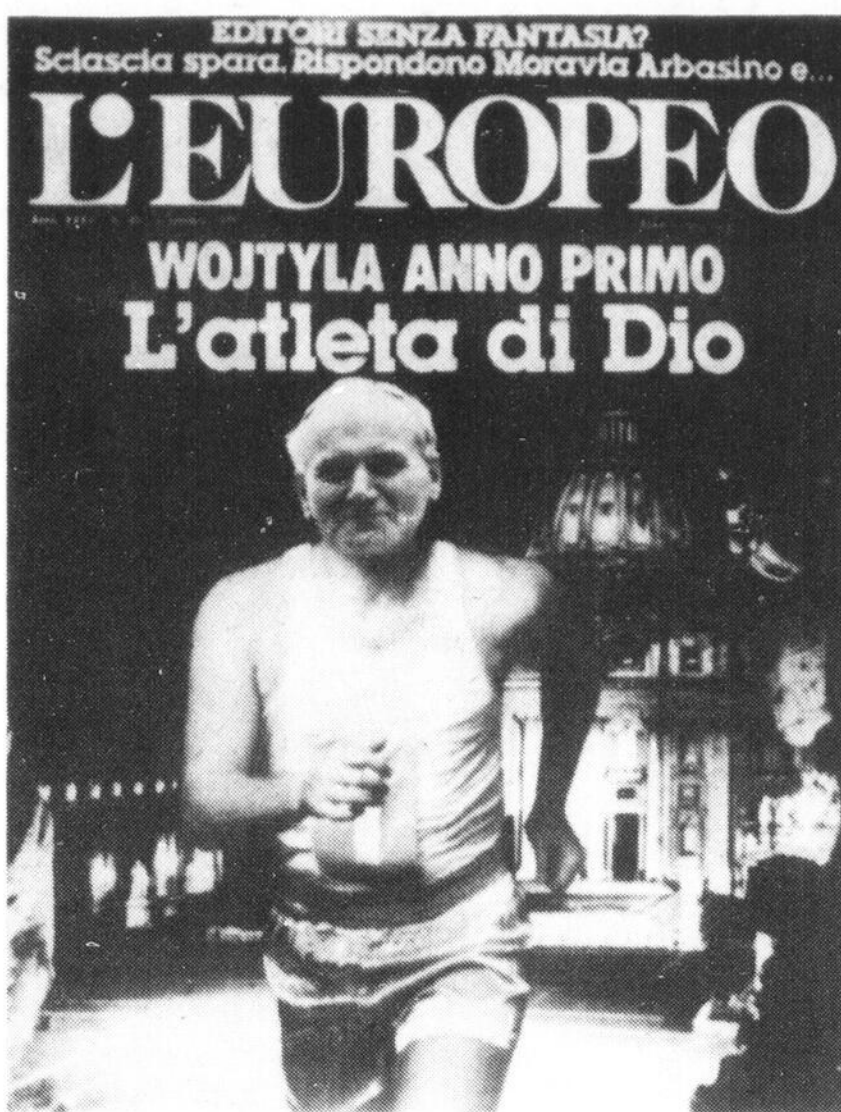
On y adressait un tableau plutôt sombre de l'état des négociations dans la majorité des institutions bancaires de la région. Il ne faut cependant pas accuser la Banque Royale des maux dont elle n'est pas responsable.

On écrivait en effet que la BR avait décidé de contester les requêtes en accréditation dans deux succursales. Il aurait plutôt fallu écrire que c'est la Banque Provinciale qui a pris cette initiative.

Record mondial de marathonnier

Un Américain de 36 ans, Stan Cottrell, vient d'établir à Atlanta la marque mondiale de course à pied: il a parcouru 267,6 km (environ 170 milles) en tournant sans interruption pendant 24 heures sur une piste de 600 mètres.

Tous les 5 km, il s'accordait 400 m de marche et tous les 40 km, il se plongeait les pieds dans une baignoire d'eau glacée afin qu'ils n'enflent pas trop et changeait d'espadrilles et de chaussettes...



Le pape Jean-Paul II s'en vient!

N'allez surtout pas croire que Jean-Paul II a décidé de participer à un marathon pour venir aux Etats-Unis où il arrivera dans quelques jours.

C'est tout de même sous cet aspect de coureur de marathon que le magazine italien L'Europeo présente "l'athlète du jour". A l'intérieur du magazine, on retrouve un reportage retraçant les grands moments de sa première année à la tête du Vatican.

La photo couverte de la revue a été réalisée grâce à un montage: il suffisait de placer la tête du pape sur les épaules d'un marathonnien...

Les coupes vont bien

Il appert que les activités vont bon train dans les deux divisions régionales de l'exploitation forestière de la Compagnie Price puisque les récoltes effectuées depuis le début de la saison correspondent aux prévisions et les objectifs des programmes de coupe semblent en bonne voie d'être atteints.

Selon ce qu'en dit l'organe officiel d'information de la Compagnie Price, le volume de bois coupé se chiffrait à 167,000 cunifs à la division Péribonka à la mi-août, tandis que plus de 158,000 cunifs avaient été charroyés et que 155,300 avaient été tronçonnés; un total de 107,000 cunifs avaient jusqu'alors été livrés par touage (29 trains) à la papeterie Alma et la main-d'œuvre affectée aux opérations a été en moyenne de près de 870 employés.

Par ailleurs, dans le secteur Kénogami-sud, le volume de bois coupé atteignait 25,000 cunifs à la même date, sur un objectif total pour l'année de 66,000.



La Semaine du français

Ceux qui se demandent pourquoi le seul nom de Jonquière apparaît sur la documentation distribuée cette semaine par l'Office de la langue française dans le cadre de la Semaine du français au Saguenay-Lac-Saint-Jean, savent maintenant qu'on veut indiquer, par cette identification, la localisation, à l'édifice administratif de Jonquière, du bureau régional de l'office.

L'équipe de l'office termine sa tournée régionale aujourd'hui, d'abord avec une séance d'information, ce matin, au Motel Richelieu, de Jonquière, avec les représentants du monde du commerce, des affaires et de la publicité, de même qu'avec ceux des petites et moyennes entreprises. Puis cet après-midi, elle visitera la compagnie Domicilex de Jonquière.

Il n'y a pas de monsieur Roy

La direction régionale du ministère des Affaires sociales tient à mettre en garde les bénéficiaires d'aide sociale de la région contre la pratique d'un certain dénommé monsieur Roy, se disant officier au bureau régional de ce ministère, qui téléphone à certains bénéficiaires afin de connaître le montant des prestations qu'ils reçoivent mensuellement.

Ce monsieur Roy ne travaille pas pour le compte du ministère et personne n'a été mandaté par un organisme gouvernemental pour faire cette enquête.

On demande donc aux bénéficiaires de ne point répondre à ces questions et de communiquer immédiatement avec la direction régionale des Affaires sociales (549-9272) ou avec la Sûreté du Québec.

L'auberge jeunesse est en péril

C'est dans cette belle grande demeure de \$50,000 que loge depuis deux ans l'Auberge jeunesse de Roberval; elle est située sur le boulevard Saint-Joseph, dans la paroisse Notre-Dame. Toutefois, la situation financière est peu reluisante, même si elle a accueilli cet été plus de 2,500 personnes, une quarantaine de plus que l'an dernier.

Les trois membres de la corporation estiment que la subvention de \$14,800 obtenue du gouvernement fédéral est insuffisante et actuellement, ils se sont tournés vers la municipalité pour trouver une solution à leurs problèmes financiers.

Après deux rencontres entre les deux parties, rien n'a encore transpiré. Ici encore, advenant, dit-on, l'impossibilité de trouver une solution, l'auberge déménagerait à Saint-Félicien...

C'est bon de pleurer

Pleurer peut être excellent pour vous, affirme le psychologue torontois Norm Forman, qui a assemblé la matière d'un bouquin sur le sujet.

A la base de son oeuvre, Norm Forman a consulté nombre de spécialistes sur les larmes, dont des psychologues, des théologiens, des linguistes, des historiens, des physiologues, des vétérinaires et des primatologues se livrant à l'étude des primates.

L'intérêt du livre "For Crying Out Loud; The Art and Power of Weeping" tient toutefois plus aux expériences de son auteur en thérapie par les larmes.

Selon la Presse Canadienne, Forman prévient le lecteur qu'il ne lance pas une théorie entièrement nouvelle, mais "on découvre un très grand nombre de facettes thérapeutiques à l'acte de pleurer quand on sait de quoi il s'agit et comment le reproduire".

Dans l'exercice de sa profession dans une clinique pour malades mentaux de Toronto, Forman a souvent utilisé la thérapie par les larmes et il expose sa méthode de travail et l'évolution de cas particuliers dans son livre qui paraîtra le printemps prochain.



Le grand Robert est satisfait

Lors de sa récente visite à Montréal, à l'occasion de la publication de son autobiographie, l'auteur du célèbre dictionnaire Robert, qui porte son nom, a révélé avoir des origines acadiennes, du côté de sa mère. L'homme de 68 ans, qui joue simultanément quatre parties de scrabble, s'est montré satisfait du nouveau visage français du Québec.

Et concernant l'acceptation, dans son dictionnaire, de 200 canadianismes, il explique: "Il est important qu'un pays indépendant, ou presque - mais ne faisons pas de politique - ait sa personnalité propre".



Un immense gâteau d'anniversaire

Il n'y avait qu'une seule chandelle à éteindre sur l'immense gâteau qu'on avait préparé pour célébrer l'anniversaire de la célèbre chanteuse australienne Olivia Newton-John.

Une seule chandelle qui ne permettait pas de connaître l'âge de la vedette du rock qui s'est surtout fait connaître à travers le monde dans le film "Grease" où elle partageait l'écran avec John Travolta. Mais on peut vous le dire: Olivia célébrait son 29e anniversaire...

aujourd'hui

Vendredi, 28 septembre 1979, 27ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

— 1778: Violents affrontements au Liban entre les forces syriennes de maintien de la paix et les milices chrétiennes conservatrices.

— 1777: Des terroristes japonais prennent 156 personnes en otages en détournant un avion de ligne japonais à Dacca.

— 1972: Le Japon et la Chine décident d'établir des relations diplomatiques.

— 1970: Le président égyptien Gamal Abdel Nasser meurt d'une crise cardiaque à l'âge de 52 ans.

— 1965: L'éruption d'un volcan à une cinquantaine de kilomètres de Manille fait au moins 184 victimes.

— 1962: Le dernier gouverneur de la Nouvelle-Guinée Hollandaise quitte l'île, laissant le pouvoir à l'Indonésie.

— 1953: Le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, est arrêté.

— 1950: L'Indonésie est admise aux Nations unies.

— 1939: L'Union Soviétique et l'Allemagne se mettent d'accord sur un plan de partition de la Pologne.

— 1905: La France et l'Allemagne décident de réunir une conférence sur le Maroc.

— 1716: Le traité de Hanovre entre la France et l'Angleterre entraîne la triple alliance avec la Hollande.

— 1687: Les Turcs rendent Athènes aux Vénitiens.

Ils sont nés en 28 septembre:

— Prosper Mérimée (1803-1870).

— Georges Clémenceau (1841-1929).

Perceptions constitutionnelles des Québécois

Un sondage rempli de contradictions



SONDAGE — Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a rendu public hier un sondage sur les perceptions constitutionnelles des Québécois.

(Laserphoto PC)

“Une dépense injustifiée”

— Claude Ryan

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Claude Ryan, a mis en doute, jeudi, le bien-fondé du sondage rendu public, hier, par le gouvernement sur la position constitutionnelle des Québécois face à leur avenir constitutionnel.

Prenant la parole à l'occasion d'un dîner-causerie organisé par l'Association des étudiants de polytechnique de l'Université de Montréal, M. Ryan a reproché au gouvernement d'utiliser les fonds publics à des fins partisans.

“Cette dépense de \$100,000 pour ce sondage est complètement injustifiée”, a déclaré, devant plus de 500 étudiants, le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale.

Il a également donné en exemple la publication du dépliant “Le Québec à l'heure du choix”, qui est une véritable preuve de la corruption des esprits, faite avec des fonds publics.”

“En dépit des promesses du premier ministre Lévesque, le gouvernement se sert des fonds publics et répète les erreurs commises par les autres gouvernements”, a dit le chef libéral.

Publicité

En réponse à une question d'un étudiant, qui s'inquiétait des sommes énormes qui serviraient à la publicité lors de la campagne référendaire, M. Ryan a souligné qu'il pouvait exercer un contrôle sur les dépenses de son parti, mais qu'il n'avait aucun droit de regard sur celles de l'organisme Pro-Canada.

“Je peux vous assurer toutefois que nous ne ferons pas un abus de la publicité lors du référendum”, a précisé le chef libéral.

Par ailleurs, M. Ryan a répété aux étudiants qu'il trouvait déplorable que des sociétés comme Air Canada et le Canadien National aient contribué à la caisse de l'organisation Pro-Canada.

Constitution

La majeure partie du discours du chef de l'Opposition a porté sur l'avenir constitutionnel du Québec.

M. Ryan a rappelé les grandes lignes de sa philosophie fédéraliste, insistant sur la publication, en novembre, du rapport d'une commission du PLQ, chargée de proposer des modifications à la constitution canadienne.

“Nous dirons non au référendum parce que nous jugeons que le cadre fédéral est plus réaliste et qu'il s'inscrit dans une continuité historique.”

Pour M. Ryan, les Québécois ont de meilleures chances de s'épanouir à l'intérieur du fédéralisme.

De plus, l'appartenance du Québec à la fédération canadienne permet d'améliorer le sort des minorités francophones à l'extérieur de la province. “Il y a eu une évolution fantastique dans le domaine des droits linguistiques des francophones hors Québec”, a dit M. Ryan.

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a rendu public, jeudi, un sondage sur les perceptions constitutionnelles des Québécois, dans lequel on retrouve les données les plus contradictoires.

Ainsi, une question révèle que 59 pour cent des Québécois sont favorables à la souveraineté-association “si le Québec continue à faire partie du Canada”, tandis qu'une autre question établit à seulement 27 pour cent le nombre de Québécois qui favorisent cette option politique s'il y a “incertitude de la réussite des négociations”.

Selon la manière dont est posée la question, les partisans de la souveraineté-association varient de 27 à 59 pour cent, ceux de l'indépendance totale du Québec de huit à 38 pour cent, et les tenants du statu quo constitutionnel de 10 à 38 pour cent.

Situation complexe

Le ministre Morin a

d'abord déclaré, en commentant le sondage, qu'il “soulevait beaucoup de questions et que la situation était complexe au point qu'on ne peut la résumer à l'endos d'un timbre-poste”.

Quelques instants plus tard, il a déclaré que le sondage démontrait “une énorme amélioration de la compréhension qu'ont les Québécois de l'option de souveraineté-association.”

Sondage

Le sondage a été réalisé au début de l'été par la firme CROP, (Centre de recherche sur l'opinion publique), conjointement avec M. Edouard Cloutier, spécialiste en sondages de l'Université de Montréal sous contrat avec le gouvernement.

Un total de 1,016 Québécois en provenance de toutes les régions ont été interrogés entre le 6 juin et le 6 juillet 1979.

Ils ont répondu à 102 questions au cours d'entrevues personnelles d'une

durée moyenne de 63 minutes.

Le document se présente en 245 tableaux dont les résultats se recoupent. La confection du sondage a coûté \$64,000 au ministère des Affaires intergouvernementales.

Questions

Une des premières questions révèle qu'une très forte majorité de personnes, 84 p.c., pensent “qu'il est grand temps qu'on se décide sur l'avenir politique du Québec”.

La question suivante établit à 74 p.c. la majorité qui croient “qu'on devrait prendre encore un peu de temps pour y penser”.

M. Cloutier résume ainsi ces résultats: “On ne sait pas trop ce qui va se passer, le moment est important et il faut décider avec prudence”.

Une question indique que 54 p.c. des Québécois accepteraient de donner au gouvernement un man-

dat de négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada tandis que 30 p.c. le refuseraient.

Toutefois, cette proportion de “oui” baisse à 28 p.c. si le reste du Canada refusait de négocier l'association. La proportion des “non” grimpe alors à 55 p.c.

Autre question: “Si la souveraineté-association signifie que le Québec devienne un pays distinct du Canada, mais associé avec lui?” Les réponses se partagent avec 41 p.c. de “oui” et 41 p.c. de “non”, et 16 p.c. d'indécis.

Par ailleurs, 62 p.c. des citoyens ont déjà décidé comment ils allaient voter lors du référendum, même si la question n'est pas encore connue.

Changement

Interrogé en conférence de presse, le ministre Claude Morin a interprété le sondage comme la manifestation d'une volonté de

changement.

“Les gens veulent un changement constitutionnel important, et ils ne sont pas hostiles à priori à la souveraineté-association”, a dit M. Morin. Ils veulent des changements tels qu'on peut se demander s'ils sont réalisables dans le contexte actuel.”

M. Morin a estimé également que le degré de compréhension était accru

face à la souveraineté-association. “On est encore à quelques mois du référendum pour poursuivre notre travail d'explication”, a-t-il dit.

Enfin, malgré l'apparente contradiction des réponses au sondage, M. Morin a dit que “le public est peut-être plus cohérent qu'on ne le pense, face aux hommes politiques et aux journalistes qui ont le nez trop collé sur le quotidien politique”.

Les extra-terrestres ne jouent pas au 6/36. Tant pis pour eux.

Un gros lot de plus de \$100 000 chaque vendredi

(((6/36)))

L'offre du mois du gérant

Un seau de 15 morceaux de

La recette du col. Sanders de

Poulet Frit à la Kentucky®

UNE COMPAGNIE CANADIENNE

au prix spécial de

\$5.95



Samedi et dimanche 29 et 30 septembre

La Villa du Poulet®

Plus de 100 magasins au Québec. Consultez l'annuaire téléphonique local pour trouver le comptoir le plus près de chez vous.

BRASSERIE DU ROYAUME

MUSICIENS ou CHANTEURS
pour vous divertir
DU MERCREDI SOIR
AU SAMEDI SOIR

EN VEDETTE cette semaine
Emilien CLOUTIER

LE RENDEZ-VOUS des BONS MANGEURS

SAMEDI SOIR
DE 17h À LA FERMETURE

BARON DE BOEUF
SERVI AVEC POMME DE TERRE AU FOUR
ET SALADE DU CHEF \$3.25

1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

portefeuille

finances en bref

Oublier les vieilles querelles

TORONTO (PC) — Le président de CN-Télécommunications, M. A. Kuhr, a invité les entreprises de téléphone et de télécommunications à oublier leurs vieilles querelles et à s'occuper des besoins de leurs clients, comme les affaires l'exigent.

Il a dit regretter que les récentes décisions prises par les autorités ministérielles concernant la liaison des réseaux de Bell et de CNCP, n'aient pu être négociées comme une affaire commerciale.

Prophéties

TORONTO (PC) — D'après la Banque Toronto-Dominion, la légère récession que connaît le Canada devrait se poursuivre jusqu'au milieu de 1980.

Le produit national brut augmenterait de 2,3 pour cent cette année et de 1,8 pour cent l'an prochain.

Le redressement de notre économie devrait s'effectuer au cours du deuxième semestre de 1980.

La frénésie de l'or

LONDRES (AFP) — La ruée des acheteurs sur l'or, redevenue frénétique dans la matinée de jeudi, s'est encore intensifiée dans l'après-midi à l'annonce d'un mouvement similaire à l'ouverture du marché new-yorkais.

L'once dépasse de \$18,5 son cours de clôture de la veille et de \$8,5 son précédent record absolu, établi jeudi dernier.

Au marché des changes, plusieurs banques centrales dont la Bundesbank, la Banque nationale suisse et la Banque d'Angleterre ont dû intervenir pour défendre le dollar. La pression a persisté, en effet, malgré les nouveaux démentis officiels des rumeurs que les pays de l'OPEP allaient renoncer à se servir du dollar comme monnaie de référence.

Le dollar est tombé en cours d'après-midi jusqu'à 1,7410 mark, 4,085 francs français et 1,55 franc suisse avant de se redresser, grâce aux interventions officielles, à 1,7455, 4,095 et 1,5555 respectivement. La veille il avait clôturé à 1,7465, 4,1325 et 1,58.

La livre sterling s'était vivement repliée à la publication du démenti de l'OPEP mais elle s'est ultérieurement redressée à nouveau.

Nouveaux records

ZURICH (AFP) — L'or a une nouvelle fois battu tous ses records, jeudi à Zurich, où il a été traité au plus haut à \$394,5-396,5 l'once (le cours le plus élevé jamais atteint), ce qui représente une hausse de près de \$20 sur la clôture de la veille (\$375,00-378,00).

Cette nouvelle ruée sur le métal jaune avait débuté la veille à la suite de rumeurs que certains pays de l'OPEP songeaient à renoncer au dollar comme monnaie de référence du pétrole. Elle s'est brusquement accélérée en fin d'après-midi, où l'or a gagné en quelques heures près de dix dollars.

Selon les courtiers, cet emballement du marché s'explique par de nouvelles rumeurs concernant cette fois une augmentation du prix du baril qui aurait été décidée par l'Algérie, la Libye, le Venezuela et le Nigeria.

En fin de séance, le métal est cependant quelque peu revenu pour clôturer à \$392,000-394,000 l'once.

Clôture de l'or

PARIS (PC) — Cours de clôture de l'or, en devises américaines, hier, sur les principaux marchés mondiaux.

Londres: \$394.00
Paris: \$395.64
Francfort: \$385.53
Zurich: \$395.50
Hong Kong: \$386.83

Or à terme

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en devises américaines, à la Bourse des denrées de Winnipeg, jeudi:

Contrats de 400 onces

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Merc.
Oct.	390.00	396.00b	390.00	395.50b	376.10b
Janv.	408.30	410.00b	408.30a	410.00b	392.50b
Avr.	420.50	422.40b	420.00a	422.40b	401.50b
Juill.	—	—	—	432.00b	411.00b
Oct.	—	—	—	433.00n	418.00b

Volume mercredi: neuf contrats.

Contrats de 100 onces

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Merc.
Sept.	—	—	—	396.00b	374.00b
Déc.	404.00	408.00	403.00	407.20a	388.90a
Mars	417.00	419.00	416.30a	418.00b	401.00b
Juin	—	—	—	429.00b	407.00b
Sept.	—	—	—	438.00b	416.00b

Volume mercredi: 31 contrats.

Argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évalue hier l'argent canadien à \$19.996 l'once de Troyes et à \$623.59 le kilo; la veille les prix étaient de \$15.550 l'once et de \$499.40 le kilo.

Bons du Trésor

OTTAWA (PC) — Nouveaux bons du Trésor fédéral à 91 jours émis jeudi: \$595 millions, au prix moyen de 97.180 et d'un rapport moyen de 11.64 pour cent.

Bons à 182 jours: \$170 millions, prix 94.399, rendement 11.90 pour cent.

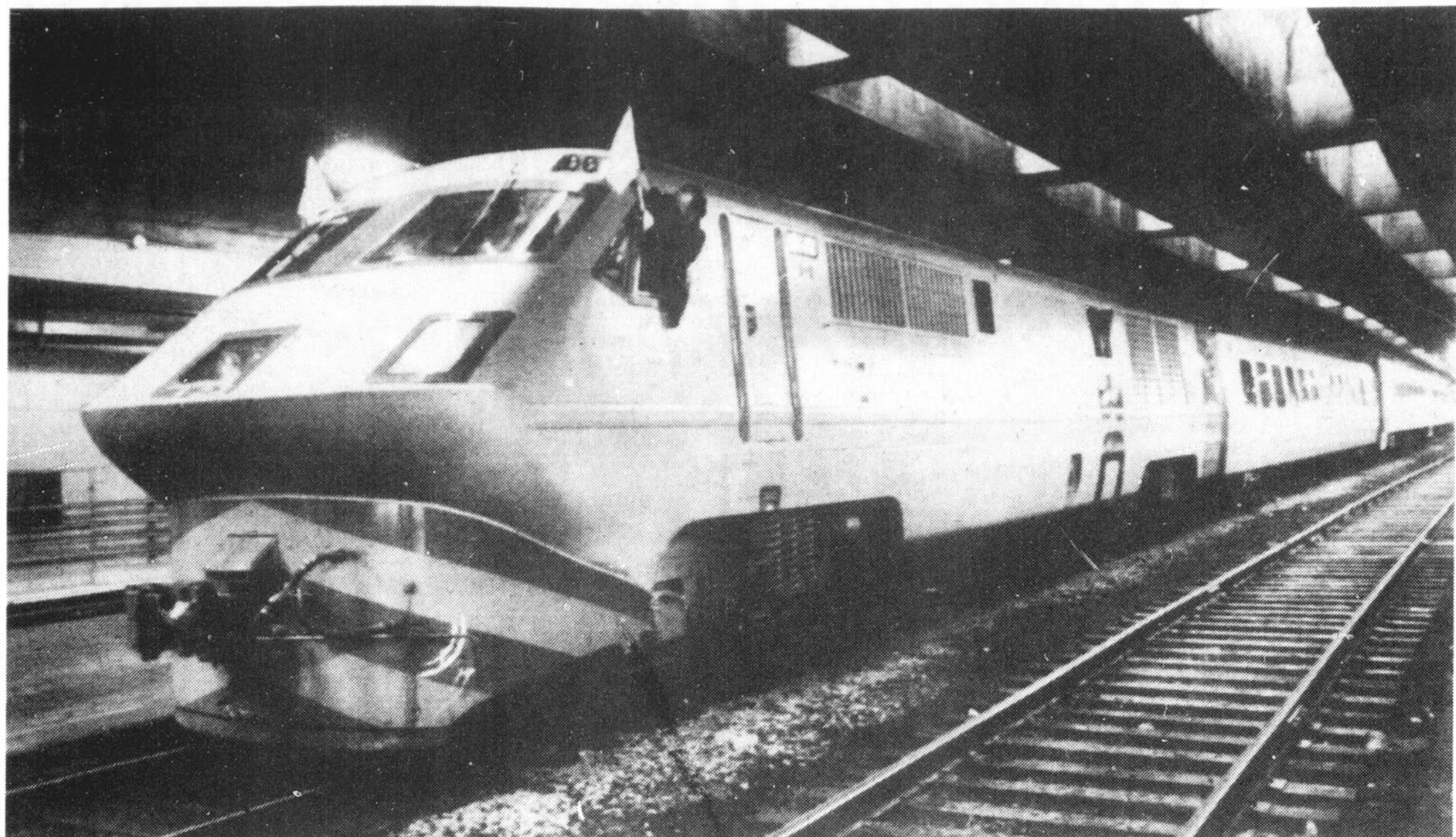
Bons à un an: \$225 millions, prix 89.391, rendement 11.90 p.c.

Obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient en baisse et les affaires modérées dans le marché canadien des obligations, jeudi, la prudence étant de rigueur tant ici qu'aux États-Unis.

Le court terme est inchangé. Le moyen et le long termes perdent trois huitièmes de point. Les titres des provinces et des sociétés cèdent un huitième.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12 pour cent.



ECONOMIE D'ENERGIE — Un train rapide, prêt pour un essai, est en la gare Union de Toronto. Une étude financée par des intérêts privés conclut que ce train sur des rails électriques permettrait d'épargner \$250 millions en coûts d'opération et 350,000 tonnes d'huile, s'il était utilisé pour le transport en commun. (Photo: PC)

Selon le Conference Board

L'économie canadienne fonctionnera au ralenti jusqu'à la fin de 1980

OTTAWA (PC) — Adoptant à nouveau son ton pessimiste des derniers mois, le Conference Board au Canada a prédit hier que l'économie canadienne n'afficherait "pour ainsi dire aucune croissance d'ici la fin de 1980".

Pour l'économiste en chef de l'organisme, M. Thomas Maxwell, qui faisait part de ces observations au cours d'un discours prononcé à Toronto devant la Conférence annuelle sur le "Business Outlook", des taux élevés d'in-

flation et de chômage ainsi que des déficits dans la balance des paiements et le budget fédéral affligeront l'économie au cours de l'année à venir.

Ainsi, le Conference Board prévoit que la croissance réelle de l'économie s'établira à 2,4 pour cent en 1979 et 1,5 pour cent en 1980. Le taux d'inflation s'élèvera à 9,2 pour cent en 1979 contre 8,9 pour cent en 1980, alors que le taux de chômage atteindra 7,6 pour cent pour l'année en cours et 7,7 pour cent en 1980.

Déficit fédéral

Et, malgré le programme d'austérité mis de l'avant par le gouvernement conservateur pour réduire ses dépenses, M. Maxwell a indiqué que le déficit fédéral augmentera de \$11,2 milliards cette année à \$12,6 milliards l'an prochain.

La récession que traverse présentement l'économie américaine doit porter le blâme pour la présente situation, selon les estimations du Conference Board qui lui attribue la baisse des exportations d'automobiles vers les États-Unis, identifiée comme l'un des deux grands maux de l'économie canadienne. Selon les pré-

visions, les exportations d'automobiles chuteront de 11 pour cent cette année.

L'accroissement des inventaires, doublé d'un net ralentissement des ventes, constitue l'autre grand problème qui confronte actuellement l'économie. De l'avis de M. Maxwell, "le niveau actuel des inventaires dépasse ce qui serait justifié par le cours prévu de l'économie, et les correctifs ne se feront pas attendre".

Assimilant les exportations à la "principale source de croissance" économique, M. Maxwell a soutenu que celles-ci diminueraient considérablement à cause de la récession américaine. Les exportations progresseront de 0,4 pour cent cette année et de 2,3 pour cent l'an prochain alors qu'elles augmentaient de 9,3 pour cent en 1978.

Les remboursements d'impôt effectués dans le cadre du programme de crédit d'impôt, en augmentant le revenu personnel disponible, ne manqueront pas de se répercuter sur la consommation, selon le Conference Board. Cet organisme prévoit également que le nombre de mises en chantier, comme conséquence de ce programme, passeront de 196,000 en

1979 à 205,000 en 1980. Toutefois, on note que des facteurs tels que le faible montant des remboursements, les taux d'intérêt élevés, le grand nombre de maisons invendues viendront tempérer les effets de ce plan.

Les investissements

Le Conference Board estime également que les investissements des entreprises ralentiront en 1980.

L'ensemble de ces facteurs négatifs, marié à un

accroissement des importations, fera grimper le produit national brut.

A cause de l'importance du déficit au compte courant, \$7,1 milliards en 1979 et \$7,8 milliards en 1980, le dollar canadien sera à nouveau soumis à des pressions forçant ainsi les autorités à maintenir les taux d'intérêt à un niveau fort élevé, selon M. Maxwell qui prévoit néanmoins qu'ils pourraient commencer à redescendre l'an prochain si les taux américains baissent préalablement.

Dès janvier

Redpath ferme sa raffinerie de Montréal

par Estelle Dorais

MONTREAL (PC) — Redpath Sugars Ltd. va fermer sa raffinerie de Montréal en janvier prochain. La société, qui a annoncé la mauvaise nouvelle jeudi, précise que 423 travailleurs seront touchés par cette mesure.

Certains occuperont d'autres postes dans l'entreprise à Montréal, d'autres seront mutés ailleurs. Mais 360 personnes iront grossir les rangs des chômeurs.

Le président de Redpath, M. Murray McEwan, a dit lors d'une interview que la société s'entretient avec le syndicat et d'autres raffineurs montréalais afin de recaser les ouvriers condamnés au chômage.

Il a expliqué que la décision de fermer la raffinerie montréalaise était dictée uniquement par la situation économique. Les utilisateurs industriels, qui interviennent à 70 pour cent dans la consommation, se sont rabattus sur des substituts tirés d'autres matières premières que la canne à sucre. Seuls, les particuliers demeurent fidèles au sucre tel que nous l'avons toujours connu sur notre table.

Marché à la baisse

Ce n'est pas tout. La capacité de raffinage du sucre dans l'est du pays est trop élevée. Redpath, qui est la seule entreprise à avoir deux raffineries, est la plus vulnérable face au

marché demandeur qui décroît.

Toujours d'après M. McEwan, les cinq sucriers de l'est du pays ont, ensemble, une capacité de production annuelle de 1,134,000 tonnes. Or, la demande n'est que de 794,000 tonnes.

La consommation de sucre, de 45,8 kilos par capita en 1969, est tombée à 43,1 kg. D'ici à 1983, on estime qu'elle se réduira à 40,4 kg.

Redpath continuera d'effectuer la livraison et l'entreposage pour servir sa clientèle québécoise, ce qui devrait toujours procurer du travail à une soixantaine d'ouvriers.

Même local syndical

De son côté, M. Alphonse De Cesare, du Syndicat international des ouvriers de la boulangerie et du tabac, déclare que le personnel de production de toutes les raffineries de sucre ici est affilié au même local syndical. Près de 300 employés de Redpath sont syndiqués.

M. De Cesare a été invité à une réunion chez St. Lawrence Sugar. D'autres réunions sont prévues, où l'on demandera aux raffineries d'embaucher prioritairement des ouvriers de Redpath dès qu'un emploi sera vacant.

Un comité tripartite (patronat, syndicat et Etat) sera créé pour recaser les ouvriers. La société Redpath a donné un préavis de fermeture au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, jeudi matin.



BESOIN URGENT — C. R. Collyer, vice-président exécutif de Syncrude Canada Ltd., a déclaré à Edmonton, que le Canada doit développer le plus rapidement possible ses sables bitumineux.

horaire

CJPM

VENDREDI, 28 SEPTEMBRE

8.35 Les matins de Réal
10.00 Votre amie Suzanne
11.15 Entre deux nuages
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Ciné-quiz:
"Prudence et la pluie"
14.30 Jeannette veut savoir
15.30 Émission locale
16.00 Les Satellites
16.30 Cinéma pour tous:
"Mort à Venise"
(Partie 2)

18.00 Studio Six
18.30 Les Tannants
19.30 Au féminin pluriel
20.00 L'ultime créature
21.00 La parole est à vous
22.00 Région 02
22.20 La corne d'abondance
22.30 La Quotidienne
22.31 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.08 Dernière édition
23.15 Bonsoir le monde
00.00 Médecin d'aujourd'hui

SAMEDI, 29 SEPTEMBRE

10.00 Fantan Dédé
10.30 Clue Club et Japper Jaw
11.00 D'une politique à l'autre
12.00 Samedi midi
14.30 Coupe de Montréal,
Formule Atlantique
16.00 Télé-revue
17.00 Mystères de l'Ouest
18.00 Et ça tourne
19.00 Soirée canadienne

20.00 Grands spectacles:
"La conquête de la
planète des singes"
22.15 Nos élus
22.30 La Quotidienne
22.31 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.08 Dernière édition
23.10 Fin de soirée:
"Elsa (Amour d'une
adolescente)"

CKRS

VENDREDI, 28 SEPTEMBRE

8.30 La vie secrète des
animaux
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Animagerie
9.45 Les contes de la rive
10.00 Les aventures de
Chaperonnette à pois
10.30 Magazine-express
11.00 M. Magoo
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Les ateliers
15.30 Les animaux chez eux
16.00 Bobino
16.30 Alexandre et le roi
17.00 Cinéma de 5 heures:
"Bandido Caballero"
AU FIL DE L'ACTUALITÉ

(2e édition)
18.00 Ce soir: manchettes
nationales
18.07 Actualités régionales
18.12 Cinéma de 5 heures:
(Suite)
19.00 O'Hara
20.00 Frédéric
20.31 Hors série:
"QB-VII"
21.31 L'enjeu
22.30 Téléjournal national et
international
22.59 Météo
AU FIL DE L'ACTUALITÉ
(3e édition)
23.05 Actualités régionales
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Cinéma:
"Tueur d'élite"
01.00 Ciné-nuit:
"Un acte d'amour"

SAMEDI, 29 SEPTEMBRE

9.00 Capitaine Caverne
9.30 Le Club des cinq
10.00 Robin Fuesse
10.30 Ultraman
11.00 Service secret
11.30 Téléjeans
12.00 Vivre et survivre
13.00 La course autour du
monde
14.01 Football canadien:
"Hamilton à Toronto"
16.31 Tampon télé-ciné
17.00 Dans tous les cantons
17.30 Un CEGEP à ton image

17.45 Chasseurs sachez chasser
18.00 Les Pierrafeux
18.30 Cinéma du samedi soir:
"Madigan: Enquête à
Naples"
20.00 Cinéma:
"La bataille du Midway"
22.30 Téléjournal
22.46 Nouvelles du sport
23.01 Politique fédérale
23.10 Cinéma:
"Mon nom est Shanghai Joe"
01.00 Ciné-nuit:
"Quelle joie de vivre"

CBJET

(5)

VENDREDI, 28 SEPTEMBRE

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Place for People
12.30 Wicks
13.00 Today from the Pacific
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Beyond Reason
16.30 All in the Family

17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore
Show
18.00 The City at Six
19.00 Happy Days
19.30 Flappers
20.00 Archie Bunker's Place
20.30 Front Page Challenge
21.00 The Tommy Hunter Show
22.00 Dallas
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Return of the Saint

SAMEDI, 6 OCTOBRE

10.30 Sesame Street
11.30 Green Double Decker
12.00 WOW
13.00 Par 27
13.30 Trivia (Return)
14.00 Mutual of Omaha Wild
Kingdom
14.30 You Can do it
15.00 Sports Week-End
16.00 CBC Saturday Evening
News

18.30 Quebec Report
19.30 The Ropers
20.00 Crossbar
21.30 Adventures in History
22.00 Rebecca
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 The City Tonight
23.37 All you Need is Love
00.37 A Nice Show Like You

WEZF

(7)

VENDREDI, 28 SEPTEMBRE

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show

17.30 First News
18.00 ABC World News Tonight
18.30 Bewitched
19.00 The Mary Tyler Moore
Show
19.30 Bob Newhart
20.00 WBC World Heavyweight
Championship Fight
23.00 The Andy Griffith
23.30 Charlie's Angels

SAMEDI, 29 SEPTEMBRE

7.30 Infinity Factory
8.00 Worlds Greatest Superfriends
9.00 Plasticman Comedy Adventure
Show
11.00 Spiderwoman
11.30 Scooby and Scrappy Doo/
Dear Alex and Annie
12.00 ABC Week-End Special
12.30 NCAA Football Doubleheader

19.00 Wild, Wild, West
20.00 The Ropers
20.30 Detective School
21.00 Love Boat
22.00 Hart to Hart
23.00 ABC World News Tonight
23.15 Wrestling (Communications
Consultants)

CFCF

(11)

VENDREDI, 28 SEPTEMBRE

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 The Mad Dash
11.00 The Community
11.30 Definition
12.00 The Flintstones
12.30 Gilligan's Island
13.00 McGowan & Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Pink Panther

16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Different Strokes
20.00 A CTV Sports Special:
"WBC Heavyweight
Boxing
Championship"
22.58 Loto Quebec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
The Twelve Midnight
Movie - Double Feature:
"The Longest Yard"
02.30 "The Great Northfield
Minnesota Raid"

SAMEDI, 29 SEPTEMBRE

6.00 University of the Air
7.00 Untamed World
7.30 Let's Go
8.00 The Pink Panther
8.30 Scooby-Doo
9.00 Battle of the Planets
9.30 The Flintstones
10.00 Rocket Robin Hood
10.30 Swiss Family Robinson
11.00 The Bionic Woman
12.00 Saturday at the Movies:
"Treasure Island"
14.00 You Tell Us
14.30 Labatt's Formula Atlantic
Race

16.00 Wide World of Sports
17.00 Grand Prix Update
18.00 Let's Go
19.00 B.J. and the Bear
20.00 CFL on CTV:
"Winnipeg at Vancouver"
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight
Movie - Double Feature:
"Grand Prix"
03.30 "Mrs. R. Death Among
Friends"

films à la télévision

vendredi 28 septembre

12h30

CJPM — CINE-QUIZ: "Prudence et la pilule" (Prudence and the Pill) (5) — G-B 1968. Comédie de mœurs de F. Cook avec David Niven, Deborah Kerr et Irina Demick. — Un financier britannique qui ne s'entend guère avec sa femme découvre que celle-ci prend des pilules contraceptives. — Style curieusement suranne. Situations dépourvues d'originalité et de finesse. Bons interprètes mal employés. (2 h.).

16h30

CJPM — CINÉMA POUR TOUS. "Mort à Venise". 2e partie. Suite de jeudi même heure. (1 h. 30).

17h00

CKRS — CINÉMA DE 5 HEURES.

"Bandido Caballero" (Bandido) (5) — E.-U. 1955. Film d'aventures de R. Fleischer avec Robert Mitchum, Ursula Thiess et Gilbert Roland. — En 1916, durant la révolution mexicaine, les aventures guerrières et amoureuses d'un soldat de fortune.

20h30

CKRS — CJBR — HORS SÉRIE "QB VII". (2e de 6). D'après l'œuvre de Léon Urin, réalisée par Tom Bries, avec Ben Gazzara, Anthony Hopkins et Dame Edith Evans. Le procès intenté à un médecin par un écrivain américain, qui l'accuse d'avoir commis d'atroces expériences sur les détenus pendant la Deuxième Guerre mondiale. (1 h.).

23h20

CKRS — CJBR — CINÉMA.

"Tueur d'élite" (The Killer Elite) (4) — E.-U. 1975. Drame d'espionnage de S. Peckinpah avec James Caan, Robert Duvall et Arthur Hill.

1h20

CKRS — CINE-NUIT. "Un acte d'amour" (Act of Love) (4) — E.-U. 1953. Drame de A. Litvak avec Kirk Douglas, Dany Robin et Fernand Ledoux. — A l'époque de la libération de Paris, un soldat américain s'prend d'une Française.

CJBR — CINE-NUIT. "Au long de rivière Fango" (5) — Fr. 1974. Comédie dramatique de C. Sotha avec Rufus, Emmanuelle Riva et Elisabeth Wiener. — Une femme a acheté un vaste domaine où elle accueille des gens qui vivent dans une douce anarchie. — Manque d'armature solide.

samedi 29 septembre

20h00

CJPM — LES GRANDS SPECTACLES: "La conquête de la planète des singes" (Conquest of the Planet of the Apes) (5) — E.-U. 1972. Film de science-fiction de J. Lee Thompson avec Roddy McDowall, Don Murray et Hari Rhodes. — En 1991, des singes domestiques se revoltent contre leurs maîtres sous la conduite d'un congénère doté d'intelligence. — 4ième épisode d'une série commencée par "La planète des singes". Scénario banal. Mise en scène assez vigoureuse. Interprétation inégale. — A (2 h. 15).

23h00

CJPM — FIN DE SOIRÉE: "Elsa ou les amours d'une adolescente" (6) — Esp. 1970. Comédie sentimentale de L. S. de Enciso avec Elsa Baeza, Micky et Romuald. — Son père étant parti sans elle pour une croisière, une adolescente part à sa recherche en faisant de l'auto-stop.

18h30

CKRS — CINÉMA DU SAMEDI SOIR: "Enquête à Naples" (The Naples Beat) (5) — E.-U. 1972. Drame policier de B. Sagal avec Richard Widmark, Rosano Brazzi et Raf Vallone.

20h00

CKRS — CJBR — CINÉMA: "La bataille de Midway" (Midway) (5) — E.-U. 1976. Drame de guerre de J. Smight avec Charlton Heston, Henry Fonda et Toshiro Mifune. — Six mois après Pearl Harbor, les Américains déjouent une attaque de la flotte japonaise contre l'île de Midway. — Description intéressante d'un combat historique. Intrigue encombrée d'éléments fictifs. Utilisation de documents d'époque. Réalisation adéquate. Jeu honorable de H. Fonda. — A (2 h. 30).

23h10

CKRS — CJBR — CINÉMA: "Mon

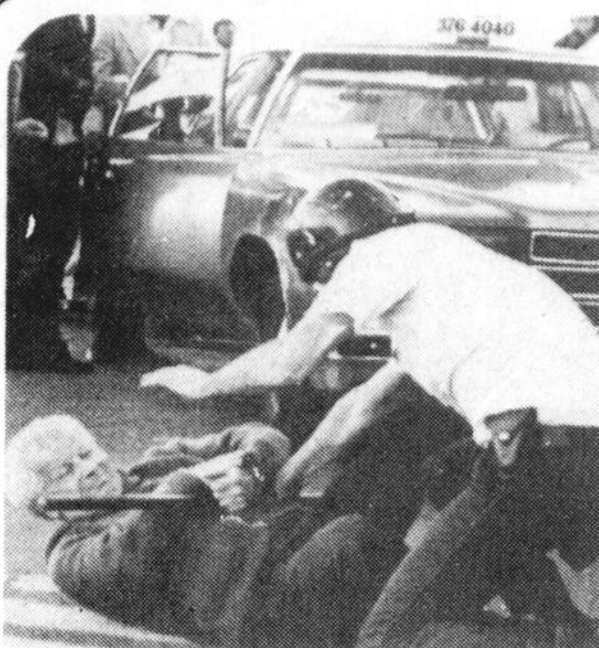
nom est Shanghai Joe" (5) — It. 1973. Western de M. Caiano avec Chen Lee, Carla Romanelli et Klaus Kinski. — Un jeune Chinois expert en arts martiaux arrive au Texas à la fin du XIXième siècle. — Mélange étonnant de karaté et de western. Exploits invraisemblables. Construction épisodique. G. Lee meilleur acrobate que comédien. (1 h. 40).

00h00

CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIES: PROGRAMME DOUBLE: "Grand Prix" (3) — E.-U. 1966.

00h50

CKRS — CJBR — CINE-NUIT: "Quelle joie de vivre" (3) — It. 1961. Comédie satirique de R. Clement avec Alain Delon, Gino Cervi et Barbara Lass. — En 1922 à Rome, un jeune homme au service des fascistes s'introduit dans une famille d'anarchistes. — (2 h.).



MANIFESTATION — Un chauffeur de taxi et un policier en sont venus aux coups mercredi. L'escarmouche a été suivie d'une manifestation devant l'aéroport de Dorval.

(Laserphoto PC)

Escarmouche entre chauffeurs de taxi et agents de la paix

MONTREAL (PC) — Les chauffeurs de taxi ont refusé de prendre des passagers, et ont obstrué l'arrivée des autobus, durant quatre heures mercredi, à l'aéroport de Dorval, à l'issue d'une escarmouche entre des chauffeurs de taxi et des policiers du ministère fédéral des Transports.

Trois chauffeurs de taxi ont été appréhendés et accusés d'assaut.

Un peu plus tard, une autre brève bagarre a débuté quand des policiers de Montréal sont arrivés sur les lieux pour faire circuler les taxis. Les chauffeurs ont reçu l'ordre de prendre des passagers ou de quitter les terrains de l'aéroport.

Un quatrième chauffeur fut alors appréhendé, les taxis abandonnés furent remorqués et le service a repris de façon normale.

Un porte-parole des chauffeurs, M. Antonio Salvatore, a affirmé que les policiers du ministère des Transports ont commencé à embêter les chauffeurs de taxi de diverses façons mercredi matin.

A compter du lundi 1er octobre

dans

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Un nain dans l'arène de la vie

LITTLE BEAVER



Lionel Giroux

Abonnez-vous à votre journal

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

545-4665

Reprise des mesures de pression

Grève de 24 heures dans 18 hôpitaux du Québec

MONTREAL (PC) — Dix-huit hôpitaux du Québec seront paralysés, vendredi, par des grèves de 24 heures déclenchées par les membres de la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers (FQII).

C'est ce qu'ont annoncé, jeudi, au cours d'une conférence de presse, la présidente de la FQII, Mme Ginette Gosselin, et le porte-parole syndical à la table des négociations, Mme Thérèse Rodrigue.

Dix hôpitaux de la région montréalaise et huit autres en province seront touchés par ce débrayage.

A Montréal, les hôpitaux visés sont les suivants: L'hôpital du Sacré-Coeur, l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'Hôpital général Fleury, l'Institut de cardiologie, l'hôpital Côte-des-Neiges, l'hôpital Louis-H.-Lafontaine, l'hôpital Charlemyne à Longueuil, l'hôpital du Haut-Richelieu (Rive sud) et le service communautaire du Centre, Cité de Laval.

En province

En province, deux hôpitaux de Sherbrooke (Youville et Hôtel-Dieu), deux de Joliette (Lanaudière et Saint-Charles), ainsi que les centres hospitaliers d'Amos, de Sorel, de Saint-Eustache et de Valleyfield seront touchés par cette grève de 24 heures.

A l'hôpital du Sacré-Coeur et au Centre hospitalier Côte-des-Neiges à Montréal, ainsi qu'à l'hôpital

d'Amos, les débrayages des infirmières devaient commencer à minuit, la nuit dernière.

Les grèves dans les autres centres devaient débuter vers 8h00, ce matin. Au moins une autre grève de 24 heures est prévue la semaine prochaine. Plus de la moitié des 7.500 membres de la FQII participent aujourd'hui aux arrêts de travail.

Impasse

Les dirigeants de la FQII ont décidé d'avoir recours à ces moyens de pression à la suite de la contre-proposition fournie mercredi par les négociateurs patronaux.

"Nous reprenons les mesures de pression parce qu'après 15 mois de pourparlers avec le gouvernement et l'Association des hôpitaux de la province de Québec, on continue de nous offrir des conditions de travail inférieures à celles que nous avons déjà", a déclaré Mme Rodrigue.

Selon le syndicat, le gouvernement a fait quelques concessions qui garantissent le statu quo, mais il juge que sur bien d'autres points en litige, la partie patronale tente de retirer les droits acquis par les syndiqués.

"Comme l'ont fait leurs prédécesseurs, les membres du gouvernement tentent de se faire du capital politique et négocient publiquement, plutôt qu'avec les représentants syndicaux", a dit Mme Rodrigue.

Litige

Parmi les points en litige, on retrouve la question des équipes volantes. La FQII s'oppose aux offres patronales, qui feraient en sorte d'imposer aux membres de ces équipes des obligations envers l'employeur, alors qu'on ne leur garantit pas un travail régulier.

La présidente de la fédération a expliqué qu'en ce qui concerne la question des transferts ou des promotions, le syndicat propose le statu quo, c'est-à-dire promotion ou transfert selon l'ancienneté, lorsque la personne répond aux critères de compétence.

Ancienneté

Selon le syndicat, les propositions patronales feraient en sorte d'éliminer le critère de l'ancienneté.

"Nous nous opposons également aux modifications proposées à l'article des déplacements, qui se feraient désormais en fonction des besoins du service", a expliqué Mme Gosselin.

Quant à la question salariale, "les offres du ministre Parizeau représentent une perte du pouvoir d'achat de 3 p.c. pour les deux dernières années du contrat de trois ans, proposé par la partie patronale", a dit Mme Rodrigue.

Toutefois, même si la FQII reprend ses grèves de 24 heures, les négociations vont se poursuivre, du moins selon le syndicat.

Le Soleil a récupéré son tirage d'antan

QUEBEC (PC) — Le quotidien "Le Soleil" est le numéro un à Québec. Il l'était avant la grève de 1977-78. Il l'était encore au lendemain de la grève et il l'est toujours un an plus tard car, en 14 mois, nous avons presque récupéré notre tirage d'antan.

C'est la mise au point qu'a tenu à faire, jeudi, le rédacteur en chef et éditeur adjoint du quotidien québécois, M. Claude Beauchamp.

Dans un avis aux lecteurs publié en première page, M. Beauchamp souligne qu'il n'a jamais été question, depuis la reprise de la publication, le 4 juillet 1978, ni de fermeture ni même de mesures draconiennes d'austérité.

Rumeurs non fondées

Des rumeurs et des informations à l'effet qu'un climat de panique régnait au Soleil ont circulé, mercredi, lorsque l'on a appris que la direction du journal avait tenu des rencontres

avec ses divers groupes de salariés.

M. Beauchamp a expliqué que ces rencontres, prévues depuis longtemps, avaient été convoquées dans le but d'informer les 550 employés de la situation du journal un an après la reprise de la publication, tout en permettant à la direction de recueillir leurs commentaires, suggestions et idées nouvelles.

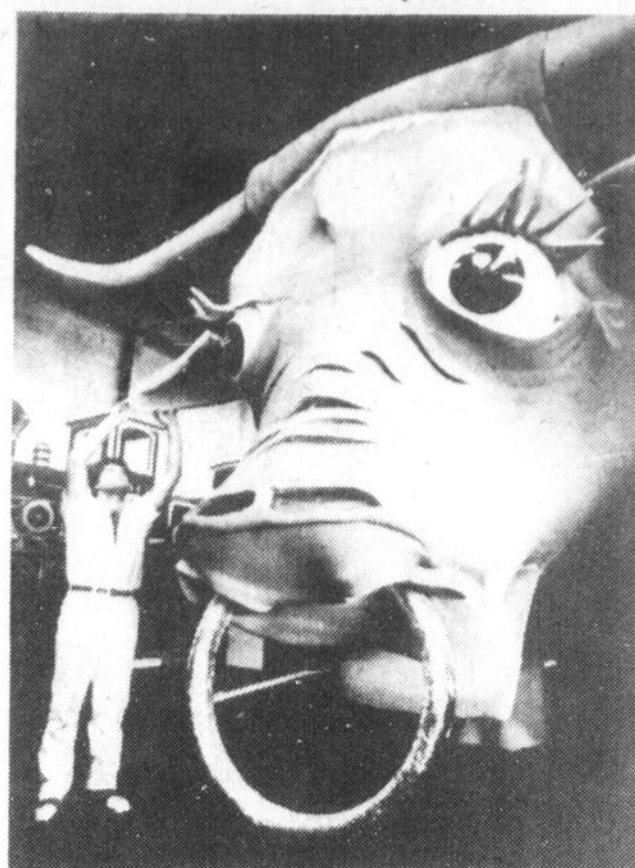
Le tirage

Quant au tirage du Soleil, M. Beauchamp affirme qu'il était de 134.675 copies la semaine dernière, sans compter une autre filiale d'Unimédia du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Quotidien, qui atteint 26.000 exemplaires.

Profits modestes

Au début de la semaine, le principal concurrent du Soleil, le Journal de Québec, annonçait en première page que son tirage dépassait maintenant les 100.000 exemplaires.

Selon le rédacteur en



PREPARATIFS — Vince Capella apporte une dernière retouche à "Babe", un char allégorique qui participera le 4 novembre prochain à la parade annuelle du Père Noël de Toronto. Eh oui, déjà!

(Laserphoto PC)

chef du Soleil, ces données incluaient toutefois les 16.000 ou 17.000 exemplaires de l'édition du Journal de Québec destinée au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il affirme enfin que le Soleil est rentable.

"Oui, souligne-t-il, nous ferons des profits cette année, modestes bien sûr, mais profits quand même."

Une mine de sel aux Iles-de-la-Madeleine

Robert Coates contre le projet

OTTAWA (PC) — Alors que les fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique régionale s'apprentent à recommander l'octroi d'une subvention de plus de \$10 millions pour l'aménagement d'une mine de sel aux Iles-de-la-Madeleine par le gouvernement du Québec, le député de Cumberland-Colchester North et président du Parti progressiste conservateur du Canada, M. Robert Coates, a déclaré une guerre sans merci au projet.

Un haut fonctionnaire du MEER a déclaré hier au cours d'une conversation téléphonique que même si l'examen de la proposition déposée par le Québec le 12 septembre n'était pas encore complétée, il croyait que l'équipe chargée d'évaluer le projet recommanderait au sous-ministre Robert Montreuil de l'accueillir favorablement.

Rappelant qu'il s'agissait de déterminer si une proposition comportait "un bénéfice net pour le Canada", ce haut fonctionnaire a précisé que l'analyse du dossier nécessiterait encore de six à huit semaines.

Cependant, la notion d'un "bénéfice net" n'exclut pas la possibilité qu'un projet puisse entraîner un ralentissement dans le même secteur dans une autre partie du pays selon ce qu'il a été possible d'apprendre au MEER.

La Société québécoise d'exploration minière (SQQUEM) a demandé une subvention de \$17 millions dans le cadre de l'entente-cadre Canada-Québec sur les infrastructures industrielles pour la mise en valeur de gisements de sel aux Iles-de-la-Madeleine. Selon les termes de l'entente, le gouvernement fédéral défraie 60 p.c. de la subvention et le Québec 40 p.c. Comme le note la proposition de SQQUEM, Ottawa avait accepté de considérer le projet en 1975.

Cependant, la proposition québécoise n'a pas suscité seulement des réactions favorables et les fonctionnaires du MEER ont fait l'objet de pressions tant des milieux industriels que politiques selon un responsable du dossier.

Ainsi, le député Robert Coates, qui compte deux mines de sel dans sa circonscription de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré hier au cours d'une entrevue qu'il "était totalement opposé au projet". Il a ajouté qu'il avait déjà commencé à exercer des pressions sur le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Elmer MacKay, ainsi que sur le ministre de l'Industrie et du Commerce, le sénateur Robert de Cotret, pour que le gouvernement refuse la demande de subvention du Québec.

A son avis, il s'agit encore une fois d'une interférence d'un gouvernement dans le secteur privé qui ne réussira "qu'à créer un autre monstre non rentable".

Théâtre Canadien ALMA

DU 28 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE INCLUS

"LES AVENTURES DE MOEWI" de RUDYARD KIPLING

Le Livre de la Jungle

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT

MATINÉE pour les JEUNES

SAMEDI, 6 OCTOBRE

LA GRANDE CASSE

Delisle bourdonne de bonnes idées

Passé maître depuis longtemps dans l'art de faire du yogourt, Delisle vous présente sa nouvelle génération, Le Gourmiel.

D'avoir créé un yogourt dont le seul agent sucrant est le miel, c'est une fameuse de bonne idée. Mais d'en avoir fait Le Gourmiel, un yogourt unique et différent à cause de ses autres ingrédients, c'est encore mieux. Ce tout nouveau yogourt à base de miel vous est offert en quatre saveurs:

Le Gourmiel nature, aux céréales, raisins secs et germe de blé et aux amandes.

Une bien bonne idée pour le petit déjeuner, une collation, ou à n'importe quel moment de la journée.

"Deux bonnes idées valent mieux qu'une"

Aliments Delisle Ltée (Maître Delisle)

Patinodrome

338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206

Ce soir, viens rouler avec tes amis dans le confort du magnifique.

PATINODROME

VENDREDI:

Admission: \$3.00

Location de patins: \$0.50

SOIRÉE DES DAMES ET DEMOISELLES

UNE INVITATION DE LA

BOUTIQUE ZODIAC

Messieurs, bienvenue en grand nombre

CONCOURS CUMULATIF (Patineur chanceux)

CINE-PARC

OUVERT TOUS LES SOIRS À 7h30 LA PROJECTION DÉBUTE VERS 7h30 - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

LE DÉSASTRE

A DEUX FOIS LA VITESSE DU SON

S.O.S. CONCORDE

le PLUS RAPIDE des avions passagers supersoniques...

avec JAMES FRANCISCUS - MIMSY FARMER en COULEUR

les SUPER FILMS sont de retour.

TERENCE HILL - BUD SPENCER

à côté dans un western SUPER EXPLOSIIF!

COLLINE des BOTTES

OU PERSONNE NE MEURT DE MORT NATURELLE

Vendredi à Jeudi du 28 septembre au 4 octobre

Quand toutes les armes ont échoué, seul les "SUPER-HEROS" peuvent vaincre la terrifiante puissance des galaxies ennemies!

LE CHOC DES ÉTOILES

capitol saguenay centre

PIRANHAS

capitol saguenay centre

L'important est de ne jamais désespérer

L'Express de Minuit

ADOLESCENTE "FUIE"

GEORGE C. SCOTT

La Cage aux Folles

GAGNANT DE 3 OSCARS

"Retour"

royaume 3

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Elles font TOUT pour gagner...

APPRENTISSAGE à l'ÉCOLE

avec LISA ROBERTSON - KATHY FOWLER

cartier élysée

Seul un être très cher... peut remplacer un être très cher...

"LOVE STORY"

la suite de "LOVE STORY"

L'HISTOIRE D'OLIVIER

OLIVER'S STORY

RYAN O'NEAL - CANDICE BERGEN

Un policier face à des criminels d'une espèce particulière

UN JUGE EN DANGER

L'AI PEUR!!

royaume 1 bellevue

canada en bref



LARMES DE JOIE — Angela Bilawey laisse couler quelques larmes de joie après avoir été couronnée Miss Edmonton, mercredi.

(Laserphoto PC)

Miss Edmonton

EDMONTON (PC) — Angela Bilawey, une jeune beauté âgée de 23 ans qui est à la fois mannequin et infirmière psychiatrique, a été couronnée, mercredi soir, Miss Edmonton 1979. Mlle Bilawey, qui en était à sa seconde tentative (elle s'était classée deuxième en 1978), a triomphé de sept autres candidates qui se disputaient le privilège de participer au pageant de Miss Canada qui se déroulera à Toronto le 5 novembre.

Discrimination envers les femmes

OTTAWA (PC) — Le vice-président du Congrès du travail du Canada, M. Julien Major, a admis, jeudi, que certains syndicats acceptent encore de signer des conventions collectives qui comportent des clauses discriminatoires à l'endroit des femmes.

C'est la minorité, s'est-il empressé d'ajouter en précisant qu'il arrive parfois que la direction du Congrès du travail du Canada, qui représente 2,3 millions de travailleurs, doive intervenir auprès des instances locales pour les convaincre du bien-fondé d'un principe adopté en 1976 par tous les syndicats membres: "à travail de valeur égale, salaire égal".

M. Major a apporté ces précisions lors d'une conférence de presse convoquée pour lancer un nouveau cahier de documentation sur la condition des femmes en milieu syndical. Ce document servira à conscientiser les syndicalistes, femmes et hommes, lors d'ateliers de formation organisés par le service d'éducation de la centrale.

Policiers — Jamieson

REGINA (PC) — Il faut s'attendre à ce que les conflits de travail entre les policiers et leurs employeurs se répètent au cours des dix prochaines années. C'est l'avertissement qu'a donné mercredi M. Phil Jamieson, président de l'Association canadienne des policiers, forte de 45.000 membres.

M. Jamieson a souligné, à l'occasion du congrès annuel de l'association, que les syndicats avaient fait leur apparition chez les policiers à la suite de l'insécurité dans laquelle ils vivaient et des abus dont ils avaient été les victimes dans les années 50.

"Ils n'avaient aucune sécurité d'emploi et aucun droit comme employés... C'était un rapport de maîtres à serviteurs", a précisé l'officier de Saanich, en Colombie britannique.

Les agents de police désiraient être traités comme des professionnels ayant leur mot à dire dans les prises de décisions des autorités administratives, a-t-il ajouté.

"Selon moi, lorsque survient une grève de policiers au Canada, c'est généralement le fruit d'une mauvaise administration au niveau du service durant les années précédentes."

Johnson — accusations

TORONTO (PC) — Des accusations d'homicide involontaire ont été portées jeudi matin par l'OPP contre les agents Walter Cargnella et William Inglis, de la Sûreté du Toronto métropolitain.

Ces accusations font suite à la mort d'Albert Johnson, un Canadien d'origine jamaïcaine, abattu le 26 août par la police mandée à son domicile par un voisin.

Les deux agents ont comparu jeudi matin en Cour provinciale dans la Ville-Reine.

Libéraux — taux d'intérêt

OTTAWA (PC) — Après avoir permis à la Banque du Canada d'augmenter les taux d'intérêt à sept reprises, au cours de leur dernière année au pouvoir, les libéraux songeraient maintenant à réclamer du gouvernement progressiste-conservateur des taux moins élevés.

Ce n'est pas encore la politique officielle du Parti libéral, mais le critique économique Herb Gray a révélé dans une interview, jeudi, qu'il avait suggéré aux parlementaires libéraux.

"J'ai demandé à tout le moins une révision complète de cette politique des taux d'intérêt. Nous ne devrions pas nous sentir mal à l'aise de changer d'opinion si, après une analyse poussée, nous concluons que les circonstances ont changé."

Ce ne serait d'ailleurs pas la première modification apportée à la politique libérale dans d'autres domaines, depuis l'élection du 22 mai dernier. Les libéraux sont en effet en train de bouleverser leur politique sur l'habitation et ils ont modifié subtilement leur position sur les prix de l'énergie.

Trudeau au Nouveau-Brunswick

OTTAWA (PC) — Après 10 jours de vacances en Chine, le chef de l'opposition Pierre Elliott Trudeau va maintenant passer deux jours au Nouveau-Brunswick, afin de rencontrer des partisans libéraux et de renforcer les liens du parti.

A Chatham vendredi, il assistera à une réception et une danse données par l'association libérale Bay-du-vin. Puis il sera au dîner en l'honneur du sénateur libéral Norbert Thériault, nommé juste avant l'élection du 22 mai.

Samedi, M. Trudeau s'envolera pour Fredericton, où il prendra la parole au congrès des Jeunes libéraux du Nouveau-Brunswick. Il retournera alors à Chatham pour une réunion de M. Maurice Dionne, député de Northumberland-Miramichi.

Deux autres Québécois au Sénat

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, a annoncé, jeudi, trois nouvelles nominations au Sénat, MM. Guy Charbonneau et Arthur Tremblay, du Québec, et Mme Martha Bielish, d'Alberta.

Ces nominations réduisent à cinq le nombre des sièges vacants à la Chambre haute, qui compte maintenant 24 sénateurs conservateurs, contre 71 libéraux, deux indépendants, un indépendant libéral et un créditiste.

M. Charbonneau, de Montréal, est un important bailleur de fonds du Parti

conservateur ayant assumé la responsabilité des finances au Québec.

Quant à M. Tremblay, il a été sous-ministre des Affaires intergouvernementales



Martha Bielish

sous le gouvernement Bourassa.

Mme Bielish est une militante conservatrice d'Alberta où, en 1959, elle tentait sans succès d'être élue sur la scène provinciale.

Pas de portefeuille

Il semble toutefois hors de question que MM. Tremblay ou Charbonneau soient appelés à se joindre au cabinet à la lumière des récentes déclarations du premier ministre Clark, qui a indiqué que, dorénavant, il choisirait ses ministres

parmi ses députés élus à la Chambre des communes.



Guy Charbonneau

M. Clark a ainsi renoncé à l'intention qu'il avait exprimée de faire appel à des Québécois prestigieux pour qu'ils fassent partie du gouvernement fédéral, en siégeant au Sénat, de manière à compenser la faible représentation électorale des conservateurs au Québec.

M. Tremblay n'est pas un inconnu chez les conservateurs fédéraux puisque, l'an dernier, il était venu témoigner au comité mixte sur la constitution, à l'invitation de Mlle Flora MacDonald qui, à l'époque, était critique conservatrice pour les questions de rela-

tions fédérales provinciales.



Arthur Tremblay

Avenir économique du Canada

Clark se dit confiant

TORONTO (PC) — Le Canada peut repousser la menace d'un sombre avenir économique et devenir autosuffisant en énergie en 1990 si on s'y met dès maintenant. C'est ce qu'a déclaré jeudi le premier ministre Joe Clark.

Prenant la parole devant le Conference Board du Canada, M. Clark a affirmé que la prédiction du Board, faite plus tôt dans la journée, d'une croissance presque nulle en 1979 et l'année prochaine était juste si on devait ne rien faire pour l'empêcher.

"Nous sommes à l'heure du réalisme face à nos difficultés économiques, ce n'est pas le temps d'être pessimiste quant à nos perspectives économiques", a ajouté le chef tory.

M. Clark accepte donc l'analyse trimestrielle du Conference Board voulant que le Canada éprouve les effets toujours amplifiés du ralentissement aux Etats-Unis, ralentissement dont on pense qu'il durera un bon bout de temps.

L'organisme d'études estime que la croissance réelle au Canada cette année sera limitée à 2,4 pour cent avec un taux d'inflation de 9,2 pour cent et un chômage de 7,6 pour cent.

Les ressources naturelles dont jouit le pays, a ajouté le premier ministre, peuvent lui apporter une indépendance et un avantage concurrentiel sur des pays comme le Japon et l'Allemagne fédérale, qui sont dépendants des importations pour leurs matières premières.

"Ce qui nous distingue des autres pays industrialisés, c'est que notre avenir énergétique dépend des décisions concrètes d'aujourd'hui tandis que le leur dépend de marchés à conclure tous les jours."

Nous ne sommes pas un fournisseur captif, nous ne sommes pas un Etat client.

Nous sommes libres de vendre nos biens et services n'importe où."

Tandis que son gouvernement accepte la responsabilité de mener à bien le potentiel économique du Canada, a ajouté M. Clark, il est nécessaire que le secteur privé prenne un engagement semblable.

"Je trouve mauvais que l'énergie d'entreprendre dans notre pays, laquelle devrait être tournée vers la création de nouvelles entreprises, ait choisi la voie facile consistant à consolider celles déjà établies."

Montreal Star

"Je trouve mauvais que l'esprit de compromis honorable entre les patrons et les salariés se soit atrophie dans certains secteurs au point où des grands journaux s'écroulent, comme c'est arrivé cette semaine au Montreal Star", a dit le député de Yellowhead.

Il a par ailleurs confié à ses quelque 700 auditeurs qu'il avait senti un vent d'optimisme chez les Canadiens "parce qu'ils sont patients dans la voie de la réalisation du potentiel qu'ils savent nous appartenir".



CONFERENCE — Invité par le Conference Board, hier, le premier ministre Joe Clark s'est dit confiant de voir le Canada passer au travers la menace d'un avenir économique difficile.

(Laserphoto PC)

Malgré un "non" au référendum

Le Québec cherchera toujours une plus grande autonomie

REGINA (PC) — Un vote contre la souveraineté-association au référendum du printemps prochain n'empêchera pas le Québec de chercher à obtenir une plus grande autonomie. Il pourrait tout au plus ralentir ce mouvement. C'est ce qu'a rappelé mercredi M. Jean-François Bertrand devant l'Institut canadien des administrateurs publics.

"Si vous relisez attentivement l'histoire des cinquante dernières années, vous constaterez qu'il s'agit d'une réalité qui n'a jamais cessé de progresser", a souligné M. Bertrand, député péquiste à l'Assemblée nationale, qui effectue une tournée de l'Ouest canadien avec deux confrères, MM. Pierre De Bellefeuille et Gerald Godin.

Selon lui, les chances sont grandes que, même si le PQ perdait le référendum, il conserve le pouvoir aux prochaines élections provinciales.

Un vote négatif au référendum pour la souveraineté-association ne démotiverait pas le parti, mais il a déjà vécu des expériences décevantes, comme les défaites électorales de 1970 et de 1973, a-t-il déclaré.

"Ce qui demeurera encore le plus important, ce sera toutefois la réaction du reste du Canada," non pas celle du Québec, a précisé M. Bertrand.

"Vous pouvez peut-être réussir à faire croire aux Québécois qu'en ce qui vous concerne la question sera réglée", mais il n'en

sera pas ainsi du tout et rien ne pourra empêcher le PQ de tenir un deuxième référendum, s'il est porté au pouvoir par la suite.

Un vote affirmatif au référendum permettra au Québec d'assumer sa souveraineté politique et, en même temps, il proposera des négociations en vue d'une association économique d'envergure avec le reste du Canada, a dit M. Bertrand.

Un auditeur a demandé comment la Saskatchewan tirerait profit de cette offre d'association, qui prévoit une monnaie commune et un commerce libre entre le Québec et le reste du Canada.

Il a rappelé que les produits de la Saskatchewan étaient vendus au Québec à des prix inférieurs au niveau mondial et que les produits québécois offerts à la Saskatchewan étaient en sorte "subventionnés", étant protégés par les tarifs qui limitent ou interdisent l'importation des mêmes produits de l'étranger à des prix moindres.

M. Bertrand a répondu qu'il aimerait étudier une liste comparative, produit par produit, afin de vérifier si le Québec est le gagnant réel dans son commerce global avec la Saskatchewan.

Une telle association économique ne semble pas susciter grand intérêt en Saskatchewan. Plusieurs milieux laissent entendre qu'un Québec indépendant encouragerait l'Ouest du pays à songer à des liens plus étroits et plus profita-

bles avec les Etats-Unis qu'avec le Québec.

Invitation du PC à certains députés

Roy demande à la GRC d'enquêter

OTTAWA (PC) — Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, a demandé jeudi, à la Gendarmerie royale du Canada de faire enquête afin de déterminer si des membres du gouvernement Clark n'auraient pas enfreint la loi en invitant des députés des partis d'opposition aux Communes à changer leur allégeance politique pour se joindre au parti ministériel.

Dans une lettre adressée au commissaire de la GRC, M. R. H. Simmonds, qu'il a rendue publique, M. Roy a souligné les rumeurs rapportées par la presse selon lesquelles le député de Lotbinière, M. Richard Janelle, se serait vu offrir un poste ou une fonction au sein du gouvernement Clark en retour de sa défection du Parti créditiste au profit des conservateurs.

M. Roy a affirmé qu'il ne portait pas d'accusations formelles, mais a rappelé les articles 107 et 108 du Code criminel prévoyant des peines d'emprisonnement de 14 ans pour quiconque est trouvé coupable de tentative de corruption d'un membre du Parlement.

"Etant donné qu'on peut voir dans ces événements une atteinte possible à la dignité, à l'immunité et aux privilèges des membres du Parlement, je vous demande d'enquêter avec diligence pour voir si certaines dispositions du Code criminel ou d'autres lois n'ont pas été violées", écrit M. Roy.

Un porte-parole de la GRC a déclaré que le commissaire Simmonds avait référé la requête du leader créditiste au ministre de la Justice pour obtenir un avis juridique.

Le porte-parole a expliqué qu'il semblait difficile de déterminer en quoi consistait l'infraction reprochée.

Atteinte aux libertés

M. Roy, par ailleurs, s'en est plus particulièrement pris aux ministres Roch LaSalle et Martial Asselin, qu'il avait déjà accusés de s'être livrés à des manœuvres douteuses en tentant de faire pression auprès des députés de l'Opposition, plus spécialement les créditistes, pour qu'ils se joignent aux conservateurs.

L'idée qu'un chef du gouvernement et ses ministres puissent impunément inciter publiquement les élus à renier le mandat qu'ils ont reçu au profit d'avantages, de titres ou de postes éphémères, constitue une atteinte grave aux libertés fondamentales, a dit M. Roy.

Delisle bourdonne de bonnes idées

Le Gourmiel yogourt au miel AMANDES

Passé maître depuis longtemps dans l'art de faire du yogourt, Delisle vous présente sa nouvelle génération, Le Gourmiel.

D'avoir créé un yogourt dont le seul agent sucrant est le miel, c'est une fameuse de bonne idée. Mais d'en avoir fait Le Gourmiel, un yogourt unique et différent à cause de ses autres ingrédients, c'est encore mieux.

Ce tout nouveau yogourt à base de miel vous est offert en quatre saveurs:

- Le Gourmiel nature, aux céréales, raisins secs et germe de blé et aux amandes.
- Une bien bonne idée pour le petit déjeuner, une collation, ou à n'importe quel moment de la journée.

"Deux bonnes idées valent mieux qu'une"

Aliments Delisle Lite (Maître Delisle)